

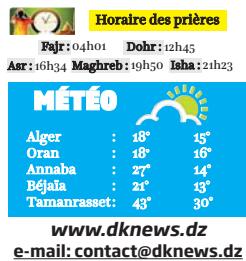
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 13 mai 2025 / 15 Dou Al-qaida 1446 - N° 3825 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



ALGÉRIE - VENEZUELA
M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue vénézuélien

P.24

53^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UPCI
Le député Benhamouda participe à Jakarta

P.24

REVUE EL DJÉÏCH
Commémoration des massacres du 8 mai 1945, une occasion de renforcer les valeurs de l'Algérie nouvelle victorieuse

P.3

ALGÉRIE - SLOVÉNIE

Le Président de la République en visite d'Etat en République de Slovénie

► Des relations privilégiées et une volonté commune de renforcer la coopération bilatérale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, entame hier, une visite d'Etat en République de Slovénie, à l'invitation de son homologue slovène, Mme Natasa Pirc Musar, indique un communiqué de la présidence de la République. "A l'invitation de la présidente de la République de Slovénie, Mme Natasa Pirc Musar, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune entame, aujourd'hui, une visite d'Etat en République de Slovénie", lit-on dans le communiqué. P.3



PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'APRUE

18.000 inscrits pour la conversion au GPL depuis la fin 2024

P.6

COLLECTIVITÉS LOCALES
Le ministère de l'Intérieur invite les propriétaires des véhicules importés de moins de 3 ans à demander les cartes grises

P.4

EDUCATION
M. Sadaoui s'enquiert de la disponibilité des directions de l'Education à organiser les examens scolaires

P.4

SANTÉ

BRONCHITE CHRONIQUE

Les signes qui ne trompent pas

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (25^e JOURNÉE)
L'Entente «bétonne» sa quatrième place, l'USMA stoppe l'hémorragie



P.22

MÉDÉA
Ouverture de la 13^e édition du Festival culturel international de calligraphie arabe

P.16

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de près de 280kg de kif traité à Tlemcen et à Aïn Temouchent en provenance du Maroc (Sûreté nationale)

P.2

TISSEMSILT

Colloque international sur la personnalité d'Ahmed Benyahia El-Wancharissi



La deuxième édition du Colloque international sur la personnalité d'Ahmed Benyahia El-Wancharissi débute, hier à Tissemsilt, sous le thème: "Ahmed Benyahia El-Wancharissi : héritage intellectuel et ses dimensions religieuses, politiques et sociales en Algérie et dans le monde islamique", a-t-on appris des organisateurs.

Cette rencontre est organisée par l'Université de Tissemsilt, qui porte le nom de cet illustre érudit, en partenariat avec l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benyahia El-Wancharissi" et le Haut Conseil islamique (HCI), indique-t-on de même source.

Elle vise à mettre davantage en lumière cette éminente personnalité algérienne originaire de la région de l'Ouarsenis, ainsi que son activité éducative dans la ville de Tlemcen, et ses apports dans la pensée islamique et la jurisprudence malékite, a expliqué le président du colloque, Miloud Kerdane.

Le même responsable a précisé que ce colloque, qui s'étendra sur deux jours, sera animé par des docteurs et des chercheurs en présentiel et à distance, d'Algérie et de l'étranger.

Plusieurs thématiques seront abordées autour de la vie de l'érudit El-Wancharissi et de ses œuvres, notamment son ouvrage majeur "El-Mi'yar El-Mourib".

Le colloque traitera également de la place d'Ahmed Benyahia El-Wancharissi et de son influence dans la jurisprudence, ainsi que dans la pensée politique et sociale au sein de la société islamique, selon la même source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de près de 280kg de kif traité à Tlemcen et à Aïn Temouchent en provenance du Maroc (Sûreté nationale)

Les services de la Sûreté nationale de Tlemcen et d'Aïn Temouchent ont procédé, au cours de la semaine dernière, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés, et à la saisie de près de 280kg de kif traité en provenance du Maroc, indique, dimanche, un communiqué de la Sûreté nationale.

Les unités opérationnelles de la Sûreté nationale, représentées par le Service régional de lutte contre le trafic illicite de drogue de Tlemcen et la Brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue relevant de la Sûreté de wilaya d'Aïn Temouchent, "ont procédé, au cours de la semaine dernière, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés composés de huit (8) individus, ainsi qu'à la saisie d'une quantité importante de kif traité de 279,350 kg en provenance du Maroc", précise le communiqué.

"La première opération a été menée par la Brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue, relevant de la Sûreté de wilaya d'Aïn Temouchent, qui a procédé au démantèlement d'un réseau criminel organisant activant dans la contrebande de ces poisons à partir du Maroc", ajoute la même source, soulignant que "cette opération fait suite à un suivi minutieux des mouvements d'un individu déchet réseau au niveau d'une wilaya frontalière à l'ouest, ce qui a permis son arrestation avec son acolyte, et la saisie d'une quantité considérable de kif traité de 165kg". Lors d'une deuxième opération et suite à des investigations intensives, "les éléments du Service régional de lutte contre le trafic illicite de drogue de Tlemcen, ont déjoué un plan criminel d'un deuxième réseau activant dans la contrebande de drogue via la bande frontalière d'une wilaya de l'ouest vers les villes limitrophes, après l'exécution d'un plan opérationnel bien ficelé qui a permis d'arrêter six (6) individus de ce réseau criminel organisé et de saisir une cargaison de kif traité de 114,350kg provenant du Maroc". Les deux opérations exécutées sous la supervision du parquet compétent, ont également permis de récupérer deux (2) véhicules utilisés dans le transport de drogue.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 126 blessés à Alger en avril dernier (Sûreté de wilaya)



Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré, en avril dernier, 312 accidents de la route ayant fait 7 morts et 126 blessés, indique lundi un bilan des mêmes services. Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par le service de la sécurité publique, ont enregistré, en avril dernier, 22176 infractions routières", note le document.

Les services de la police ont, quant à eux, "effectué 1028 contrôles d'activités commerciales, avec l'exécution de 34 décisions de fermeture délivrées par les autorités compétentes". Le centre de commandement et de contrôle de la sûreté de la wilaya d'Alger a recensé "46 590 appels téléphoniques via la ligne verte (1548) et la ligne de secours (17), ainsi que 820 appels enregistrés via la ligne verte (104)", ajoute la même source, précisant que "de nombreuses affaires ont pu être traitées grâce à la culture du signalement qui se répand chez le citoyen algérien face aux comportements suspects".

6 morts et 165 blessés en 24 heures (Protection civile)

Six (6) personnes sont décédées et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique, lundi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ilizi avec deux morts, suite au renversement d'un camion sur la route nationale (RN) 25, dans la commune d'Aïn Amenas, précise la même source.

Concernant les intempéries ayant touché les communes de Oued Zenati et Ain Rakada, dans la wilaya de Guelma, des opérations d'épuisements des eaux pluviales ont été effectuées dans 04 habitations et un marché couvert, au village Kiffana Laasal, commune de Oued Zenati.

Une opération similaire a été effectuée au niveau d'un hangar d'élevage d'animaux, sis au village Tamrastine, commune d'Aïn Rakada. La même source a déploré, par ailleurs, le décès d'une femme de 39 ans, frappée par la foudre, au village Sidi Abidi, commune de Oued Zenati.

D'autre part, les unités de la Protection civile de Constantine ont procédé à l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement dans la commune d'El Khroub, ayant causé des gènes respiratoires à 19 personnes, conclut le texte.

ORAN

Perturbation de l'AEP en raison de travaux de maintenance

La partie Est de la wilaya d'Oran connaîtra une perturbation dans l'approvisionnement en eau potable (AEP), à partir de demain mardi, en raison de l'arrêt pendant une journée de la Station de dessalement d'eau de mer d'El-Mactaâ, pour des travaux de maintenance interne, selon un communiqué de la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran (SEOR).

La même source précise que ces travaux de maintenance sont programmés en prévision de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale, afin d'améliorer les performances de la station et d'éviter les pannes durant ces périodes de forte demande sur cette ressource vitale.

La perturbation concernera l'ensemble de la zone Est de la wilaya, notamment Bethioua, Arzew, Gdyel, Bir El Djir et Oued Tlelat, ainsi que certains quartiers de l'Est de la ville d'Oran. Le programme habituel de distribution reprendra après la fin des travaux et le remplissage des canalisations et des réservoirs, ce qui pourrait prendre un jour supplémentaire ou plus, souligne le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Tiaret: la Gendarmerie nationale arrête deux individus ayant incité un chien à attaquer un enfant mineur

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tiaret ont procédé à l'arrestation de deux individus ayant incité un chien à attaquer un enfant mineur, suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps de sécurité. "Après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux en date du 10 mai 2025, montrant un individu incitant son chien à attaquer un enfant mineur, une scène qui a suscité l'indignation de nombreux citoyens, il a été procédé à l'identification des auteurs et du lieu de ce forfait", précise la même source.

"Le jour même, l'auteur principal qui a volontairement incité son chien à attaquer l'enfant mineur, a été interpellé de même que l'individu ayant filmé la scène ainsi que l'animal utilisé lors de l'agression", ajoute la même source. Les deux mis en cause ont été poursuivis pour les délit de détournement de mineur, abandon sur la voie publique d'animaux dangereux en les incitants à attaquer autrui, ainsi que pour diffamation d'un mineur sur les réseaux sociaux.

"Après finalisation de l'enquête, les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes", conclut la même source.

Tlemcen : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'émigration clandestine (Sûreté de wilaya)

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont réussi à mettre fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans l'émigration clandestine par mer, a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

La même source précise que l'opération a été menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes relevant du service de police judiciaire, suite à des informations signalant qu'un groupe de personnes préparant une traversée illégale par mer.

L'intervention sur le terrain, menée en coordination avec les autorités judiciaires compétentes, a permis l'arrestation de trois membres de ce réseau, ainsi que la saisie d'équipements de navigation, à savoir une embarcation et un moteur, indique le communiqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des trois individus arrêtés, qui ont été présentés devant les juridictions compétentes pour tentative de trafic de migrants, mise en danger probable de la vie d'autrui, non-dénonciation d'un délit de trafic de migrants, tentative de quitter illégalement le territoire national par mer, selon la même source.

COMMERCE

Saisie et destruction de plus de 700 kg de viandes avariées à Sidi Bel Abbès

Les agents de contrôle commercial et de répression de la fraude de Sidi Bel Abbès, en coordination avec les services de la Sûreté nationale et de l'inspection vétérinaire ont procédé à la saisie et à la destruction de plus de 700 kg de viandes avariées, indique dimanche un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

Cette opération de contrôle de "la qualité" a permis la saisie et la destruction de 766 kg de viandes rouge et blanche, de merguez préparées à base de viandes congelées, d'abats d'agneau et de bœuf, de foie de bœuf, de viandes blanches marinées, de poulet farci, de brochettes et de melftouf avariées, et de graisses imprégnées à la consommation.

"Les produits saisis ont été détruits au centre d'enfouissement technique et des mesures légales et administratives appropriées ont été prises", ajoute le communiqué, précisant que "cette opération s'inscrit dans le cadre des activités de contrôle menées durant le week-end, et des efforts quotidiens visant à protéger la santé et la sécurité des consommateurs, en application des instructions du ministre du secteur portant intensification du travail de contrôle pour réduire les risques d'intoxication alimentaire et préserver la santé des citoyens".

ALGÉRIE - SLOVÉNIE

Le Président de la République en visite d'Etat en République de Slovénie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, entame hier, une visite d'Etat en République de Slovénie, à l'invitation de son homologue slovène, Mme Natasa Pirc Musar, indique un communiqué de la présidence de la République.

"A l'invitation de la présidente de la République de Slovénie, Mme Natasa Pirc Musar, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune entame, aujourd'hui, une visite d'Etat en République de Slovénie", lit-on dans le communiqué.



Des relations privilégiées et une volonté commune de renforcer la coopération bilatérale

Les relations bilatérales entre l'Algérie et la Slovénie ont connu ces dernières années une évolution notable et une dynamique positive, impulsées par une volonté commune de renforcer leur coopération bilatérale et multilatérale.

En consécration de la forte volonté des dirigeants des deux pays et de leur aspiration commune à renforcer les relations bilatérales et à les hisser à des perspectives plus larges, la visite d'Etat qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à partir d'aujourd'hui, lundi, en Slovénie, à l'invitation de son homologue, Mme Natasa Pirc Musar se veut une occasion d'approfondir la concertation politique sur la coopération bilatérale et les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

La dynamique de ces relations s'est traduite ces dernières années par l'ouverture de deux ambassades dans les capitales des deux pays, et par l'échange de visites de haut niveau.

A cela s'ajoutent aussi le renforcement de la coopération bilatérale et la poursuite de la coordination sur les positions et vues concernant diverses questions internationales et régionales, dans un cadre de soutien mutuel entre les deux pays, notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations unies où ils siègent en tant que membres non permanents.

L'Algérie et la Slovénie partagent les mêmes vues concernant les questions internationales et régionales d'intérêt commun. Les deux pays sont également en coordination étroite dans tous les domaines internationaux, ce qui se reflète dans leur engagement commun à relever les défis internationaux actuels et à rechercher des solutions pacifiques aux conflits. Les deux pays affichent aussi une position unifiée en faveur de la question palestinienne juste, outre leur soutien aux efforts du secrétaire général des Nations unies et de son envoyé personnel pour parvenir à un règlement juste, durable et définitif de la question du Sahara occidental, dans le cadre du respect du principe du droit des peuples à l'autodétermination, un principe essentiel et d'une importance historique pour les deux pays.

Dans le cadre de cette vision consensuelle, et à l'occasion de la visite du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, à Ljubljana en novembre 2023, le président de la République a souligné, dans un message adressé à son homologue slovène, sa volonté d'oeuvrer de concert avec elle pour exploiter toutes les opportunités offertes afin de hisser les relations algéro-slovènes aux plus hauts niveaux. De son côté, la présidente slovène s'est félicitée, dans un message de félicitations

adressé au président de la République à l'occasion de sa réélection pour un second mandat en septembre dernier, des relations bilatérales "privilégiées" entre les deux pays, exprimant le vœu de poursuivre le travail avec lui, à la lumière des réalisations de l'Algérie sur les plans bilatéral et multilatéral, notamment au Conseil de sécurité. M. Attaf avait effectué plusieurs visites dans ces deux pays ces dernières années, lors desquelles il a mis en avant "la fierté des deux parties de la dynamique que connaissent les relations bilatérales aussi en termes d'intensification du rythme d'échange de visites au plus haut niveau que de l'accroissement de la coopération bilatérale et de l'élargissement de la base de ses priorités".

Dans le même sillage, le Premier ministre slovène, M. Robert Golob avait effectué, en mai 2024, une visite officielle en Algérie au cours de laquelle il a été reçu par le président de la République, lui faisant part, à cette occasion, de la satisfaction de son pays quant au niveau de la coopération bilatérale, couronnée, à cette période, par la signature de plusieurs accords englobant plusieurs domaines, dont un accord de coopération entre les deux gouvernements portant exemption réciproque de visas de courts séjours pour les titulaires de passeports diplomatiques, ainsi que des mémorandums

d'entente concernant les secteurs de l'énergie, de l'environnement, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'intelligence artificielle, en convenant également de la création d'une commission mixte entre les deux pays. M. Golob a affirmé, lors de cette visite, que la Slovénie et l'Algérie étaient engagées ensemble à œuvrer pour relever les défis internationaux, notamment à soutenir la cause palestinienne et à trouver des solutions pacifiques aux conflits.

Sur le plan parlementaire, les relations bilatérales ont également connu un essor notable, marqué par l'installation du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Slovénie" en octobre 2022, outre la visite effectuée, à la même période, par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, en Slovénie, lors de laquelle il a examiné avec de hauts responsables slovènes les moyens et les voies de consolider les relations entre les deux pays, fondées sur les principes d'amitié étroite et de respect mutuel.

Par ailleurs, en septembre dernier, la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, Urska Klakocar Zupancic a effectué une visite en Algérie, au cours de laquelle elle a souligné que les deux pays luttent pour les mêmes valeurs et se soutiennent mutuellement, dans le cadre de leur mandat au Conseil de sécurité de l'ONU.

ARMÉE

Commémoration des massacres du 8 mai 1945, une occasion de renforcer les valeurs de l'Algérie nouvelle victorieuse (El Djéich)

La commémoration des massacres du 8 mai 1945 est une occasion de rappeler l'engagement de préserver l'héritage des Chouhada et de renforcer les valeurs de l'Algérie nouvelle victorieuse qui avance avec sécurité et stabilité, affirme la revue El Djéich dans son numéro du mois de mai.

"Notre pays célébre, ce mois-ci, la Journée nationale de la mémoire, décrétée par Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en 2020, en hommage à l'une des étapes glorieuses qui témoignent de la grandeur de la lutte et des sacrifices de la Nation, à savoir les massacres du 8 mai 1945, dont nous commémorons cette année le 80e anniversaire", indique la revue dans son éditorial intitulé: "Notre mémoire nationale: fondement de l'édification de l'Algérie victorieuse".

Pour la revue, c'est "un souvenir qui nous remet à l'esprit l'horreur des massacres barbares perpétrés par le colonisateur à l'encontre de notre peuple sans défense et qui ont laissé une marque indélébile que le temps ne saurait effacer".

C'est un crime contre l'humanité à tous points de vue, car il visait à étouffer la voix montante de la liberté ainsi que l'extermination d'un peuple et qui demeurera à jamais une tache honteuse dans l'histoire de la France coloniale", relève la même source, ajoutant que "c'est une occasion au cours de laquelle nous nous remémorons les immenses sacrifices consentis par le valeureux peuple algérien comme prix pour s'affranchir de la domination et de l'oppression avant d'être l'artisan d'une épopée sans pareille". Comment devait-il en être autrement si l'on sait qu'elle fut l'épinette qui a alimenté l'éveil de conscience des Algériens et les a portés au firmament, jusqu'à attiser les flammes de la libération dans leur âme par laquelle ils ont déclenché le 1er Novembre 1954, la plus grande Révolution du XXe siècle. Une Révolution qui, durant sept années et demie d'une guerre sans merci, a donné à l'occupant haineux des leçons mémorables, grâce à la détermination inébranlable de notre peu-

ple, à sa résilience inégalée et à sa volonté inaltérable de s'affranchir des chaînes de l'oppression qui lui ont permis de triompher de ses bourreaux", affirme l'éditorial.

"En cet anniversaire, un sentiment de fierté nous étreint à l'évocation des énormes sacrifices consentis par nos ancêtres, qui sont une source d'inspiration pour tous les Algériens pour aller de l'avant, sur leurs pas avec assurance, nourris de l'amour de leur Patrie, fiers de son Histoire et de ses gloires, préservant ses acquis, attachés à ses principes et confiants en des lendemains prometteurs", note la même source.

"C'est également une occasion de renouveler le serment de préserver le legs de nos valeureux Chouhada, en guise de fidélité, de consolider leurs nobles valeurs et idéaux, d'encadrer les fondements de l'Algérie nouvelle victorieuse, prospère, forte et inexpugnable qui avance à pas sûrs, dans la sécurité et la stabilité, vers la renaissance et le progrès dans divers domaines et à tous les niveaux", souligne-t-on.

El Djéich exprime sa certitude que "les réalisations accomplies jusque-là, que ne peuvent nier que les ingrats, ceux dont le cœur est rempli de rancœur ou les conspirateurs, ne sont pas le fait du hasard, ils sont le fruit d'efforts acharnés, toujours fondés sur la sincérité et l'honnêteté, en mettant l'intérêt supérieur de la Patrie au-dessus de tout, en ayant une foi profonde dans le poids du legs et de son caractère sacré".

"C'est à l'ombre de ces principes que s'édifie l'Algérie nouvelle et nous appartenir, plus que jamais, d'oeuvrer à consolider le processus d'édification de ses fondements solides, de rassembler les forces et les volontés, d'unifier les efforts de tous les Algériens", ajoute l'édition, citant les propos du Président de la République dans son message à l'occasion du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 dans lequel il a indiqué que "l'Algérie souveraine, fière et victorieuse, construit le socle de son présent, aspire et œuvre avec résolution à davantage de dé-

veloppement durable, portée aujourd'hui par la volonté des patriotes sincères, jaloux de leur patrie et engagés, en cette étape cruciale, à la mobilisation de ses ressources pour préserver sa place sur les plans régional et mondial, forte d'un capital historique source de fierté pour le peuple algérien, un peuple pétri de courage, et d'un souci permanent de faire prévaloir les principes de justice et de liberté".

Le Président de la République avait également affirmé que l'Algérie, "mu par son attachement au droit de son peuple et en reconnaissance de la sacralité de l'héritage de la résistance et de la lutte, par fidélité à l'esprit de Novembre et au message éternel des martyrs, ne saurait, en aucun cas, accepter à ce que le dossier de la mémoire soit relégué à l'oubli et au déni".

A cet égard, l'édition d'El Djéich estime que "de ce point de vue, tout observateur du long parcours de lutte de notre fier peuple sait pertinemment qu'il n'a acquis la victoire et n'a atteint ses objectifs qu'en préservant son unité, sa cohésion, sa solidarité et l'unité de ses rangs, en se consacrant à un seul objectif: le recouvrement de la souveraineté nationale, quels qu'en soient le prix et les sacrifices".

"Une souveraineté dont il est de notre devoir à tous, peuple et armée, de préserver et de consolider en se dressant comme un seul homme face à tous ceux qui tenteraient de la viser, d'attenter à nos constantes, à notre intégrité territoriale et à l'unité du peuple", relève la même source.

Cela se fera "en renforçant notre homogénéité, en ayant conscience des complots ourdis contre notre Patrie (publiquement ou secrètement), d'être au fait de tous les moyens et de toutes les méthodes malveillantes auxquelles on recours les ennemis de l'Algérie pour parvenir à leurs vils objectifs, notamment la désinformation et la propagande destructrice, deve nues des armes dangereuses pour saper notre sécurité et notre stabilité", ajoute-t-on.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministère de l'Intérieur invite les propriétaires des véhicules importés de moins de 3 ans à demander les cartes grises

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a invité, dimanche dans un communiqué, les propriétaires des véhicules importés de moins de trois ans, à se rapprocher des services d'immatriculation au niveau des communes de leur résidence, en vue de demander la délivrance des cartes grises de leurs véhicules.

"Dans le cadre des dispositions du décret exécutif 23-74 du 20 février 2023, fixant les conditions et les modalités de dédouanement et de contrôle de conformité des véhicules de tourisme et utilitaires d'occasion acquis par les particuliers résidents, les propriétaires des véhicules importés de moins de 3 ans qui n'ont pas encore finalisé les formalités de leur immatriculation, sont invités à se rapprocher des services d'immatriculation, au niveau des communes de leur résidence, à l'effet de demander la délivrance des cartes grises de leurs véhicules", précise le communiqué.

Selon le calendrier, l'opération concernera, à compter du 12 mai 2025, les véhicules dédouanés depuis la date de publication du décret exécutif 23-74 susmentionné jusqu'au 31 décembre 2024, et à partir du 22 juin 2025 pour les véhicules dédouanés depuis le 1er janvier 2025. En vue de parachever cette procédure, "les concernés doivent être munis d'un dossier réglementaire comprenant l'original du certificat d'immatriculation du véhicule à l'étranger ou tout autre document équivalent et l'original du certificat de dédouanement (modèle 846), délivré par les services des Douanes compétents".

Le dossier doit également comporter l'original de la déclaration en douane relative au dédouanement du véhicule, l'original du PV de contrôle de conformité délivré par le service des mines territorialement compétent, une copie de la facture d'achat et/ou du contrat de vente, une carte de résidence pour le citoyen algérien, ainsi que le timbre fiscal approprié".

La même source a souligné "l'obligation de présenter la carte nationale d'identité biométrique électronique afin de permettre le téléchargement électronique des données d'identité qu'elle contient", précisant que "les concernés sont dispensés de fournir le formulaire de demande d'immatriculation, automatiquement généré par les services compétents via le système d'information du fichier national d'immatriculation des véhicules".

Concernant le propriétaire du véhicule résident de nationalité étrangère, les documents précités doivent être accompagnés d'une copie du passeport en cours de validité, d'un acte de naissance et d'un document justifiant la résidence délivré par les services compétents de la Sécurité nationale territorialement compétents ou, le cas échéant, d'une copie de la carte de résident étranger en cours de validité".

SOLIDARITÉ

Mouloudji reçoit le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (ministère)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a reçu, hier au siège du ministère, le Secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, dans le cadre du renforcement du dialogue avec le partenaire social et de la prise en charge des préoccupations et aspirations des travailleurs exprimées à travers la Centrale syndicale, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, la ministre a salué "le rôle important et historique de l'UGTA dans l'unification des rangs de la classe ouvrière algérienne et la défense des intérêts socio-professionnels des travailleurs", se félicitant de "ses efforts continus pour encadrer et organiser les rangs des travailleurs, en conformité avec les orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer le front social". Elle a, en outre, affirmé sa disponibilité à "ouvrir des pers-

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi souligne depuis Tissemsilt la nécessité d'une plus grande contribution de l'Université à la recherche sur les savants algériens

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a souligné, hier à Tissemsilt, la nécessité pour l'Université algérienne de contribuer davantage à la recherche sur les grandes personnalités scientifiques de l'Algérie.

Lors de l'ouverture de la 2e édition du Colloque international consacré à la personnalité d'Ahmed Benyahia El-Wancharissi, le ministre a déclaré : "Oeuvrons à approfondir la recherche et l'intérêt pour les grands savants algériens et pour les œuvres scientifiques qu'ils ont laissées, notamment la personnalité d'Ahmed Benyahia El-Wancharissi, afin qu'ils soient une référence pour les générations futures, en particulier dans le contexte difficile que traverse, aujourd'hui, le monde islamique, confronté à des tentatives visant sa religion et sa doctrine".

Il a également appelé à une étude scientifique approfondie de la part des universitaires et chercheurs des institutions académiques algériennes sur la personnalité de ce savant encyclopédique, qui a marqué la pensée malikite à travers, entre autres, son ouvrage "Al-Mi'yar", soulignant que cela permet de



réaffirmer que l'Algérie est une nation au passé éclatant, qu'aucun doute ne peut entacher.

M. Belmehdi a insisté sur la nécessité d'unir les efforts entre les différents acteurs, tels que l'Université, la famille révolutionnaire et les médias, pour contribuer à la valorisation de l'histoire de l'Algérie sur toutes les scènes, rappelant que "chaque parcelle de cette terre bénie est l'histoire d'un martyr, le récit d'un

héros, ou la mémoire d'un saint ou d'un érudit".

De son côté, le wali de Tissemsilt, Bouzaïd Fethi a souligné qu'Ahmed Benyahia El-Wancharissi constitue une référence majeure dans le fiqh malikite, ayant laissé un riche héritage intellectuel et doctrinal, fruit d'un travail étudié qui mérite d'être étudié par les spécialistes.

Pour rappel, ce Colloque international de deux jours, intitulé : "Ahmed Benyahia

El-Wancharissi : héritage intellectuel et ses dimensions religieuses, politiques et sociales en Algérie et dans le monde islamique", est organisé par l'Université de Tissemsilt, qui porte le nom du savant, en partenariat avec l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benyahia El-Wancharissi" et le Haut Conseil Islamique (HCI), avec la participation de chercheurs spécialisés d'Algérie et de l'étranger.

Les intervenants, en présentiel ou par visioconférence, mettent en lumière cette grande figure algérienne originaire de la région de l'Ouarsenis, son activité éducative à Tlemcen, ainsi que ses contributions à la pensée islamique et au fiqh malikite, en particulier à travers son ouvrage "Al-Mi'yar".

Le Colloque aborde également l'influence d'Ahmed Benyahia El-Wancharissi dans les domaines du droit, de la pensée politique et sociale dans la société musulmane.

EDUCATION

M. Sadaoui s'enquiert de la disponibilité des directions de l'Education à organiser les examens scolaires

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, à distance, une conférence nationale, pour s'enquérir de la disponibilité des directions de l'Education à organiser les examens scolaires nationaux, indique lundi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue dimanche soir, en présence de cadres de l'administration centrale, des représentants de l'Office national des examens et concours (ONEC), ainsi que des directeurs de l'Education, le ministre a suivi des exposés présentés par les directeurs de l'Education sur "les mesures prises par le ministère de l'Education sur les examens scolaires nationaux et l'Observatoire national de la société civile (ONSC), visant à accompagner les élèves et à les conscientiser à certains comportements négatifs et étrangers à l'école algérienne, dont ceux observés en fin d'année scolaire, consistant à déchirer et jeter les cahiers devant les établissements scolaires, le ministre a donné des instructions pour garantir la réussite de la campagne de sensibilisation destinée

aux élèves, en les incitant à préserver la propriété des établissements scolaires et de leur environnement, et à remettre leurs cahiers à l'administration de l'établissement au lieu de les déchirer et de les jeter", ajoute-t-on de même source.

Le ministre de l'Education a exhorté les directeurs des établissements éducatifs à "consacrer une salle pour déposer les cahiers récupérés, afin de permettre à l'Entreprise publique de Récupération (ENR) de les collecter et les recycler en vertu de l'accord conclu à cet effet avec le ministère de l'Environnement".

Le ministère a indiqué dans son communiqué que "l'ONSC, mobilisera les acteurs de la société civile pour participer aux campagnes de sensibilisation en milieux scolaires, afin de donner un fort élan au processus de sensibilisation des élèves et de leurs parents". Concernant "les retards accusés dans la réalisation de nombre de structures éducatives au profit du secteur", constatés par le ministre lors de ses visites de terrain dans plusieurs wilayas, M. Sadaoui a souligné l'impératif du "strict respect des dispositions du décret exécutif n° 10-04 du 4 janvier 2010 fixant les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et de contrôle de la carte scolaire, car, a-t-il dit, le choix de sites dépourvus de l'assiette nécessaire à la concrétisation du projet est souvent à l'origine de son non-inscription et du retard de sa réalisation".

Afin d'éviter de telles situations, "le ministre a instruit les directeurs de l'Education de coordonner avec les instances compétentes, pour suivre de près les projets proposés, de s'assurer de la disponibilité des conditions requises pour le terrain où sera réalisé le projet lors du choix du site, et de transmettre toutes les données à l'administration centrale en temps opportun".

APS

BLIDA

Réception en août prochain du dernier tronçon du projet de dédoublement de la RN29

Le dernier tronçon du dédoublement de la route nationale (RN) 29, reliant l'Université Saâd Dahlab à la nouvelle ville de Bouinane (extrême Est de la wilaya de Blida), interviendra au mois d'août prochain, a-t-on appris des services de la wilaya.

Ce tronçon, qui évite la ville de Soumaâ et relie la nouvelle ville de Bouinane à l'Université Saâd Dahlab, sera ouvert à la circulation à partir du mois d'août, a-t-on indiqué.

Il contribuera de manière significative à la réduction des embouteillages sur cet axe routier, a ajouté la même source.

Lancé en travaux en juin dernier, ce tronçon s'étend sur une distance de 5,9 km.

Il représente la dernière partie du projet de dédoublement de la RN29, lequel a eu un impact important sur la décongestion du trafic dans la partie Est de la wilaya de Blida, où de nombreux axes enregistrent un important trafic en raison de la création, ces dernières années, de plusieurs pôles urbains totalisant des milliers de logements, a-t-on rappelé.

Les services de la wilaya ont, également, fait cas de plusieurs projets visant à faciliter la mobilité des ha-



bitants de l'est de la wilaya, notamment ceux des nouveaux pôles urbains.

Parmi ces projets, la rocade-Nord de la nouvelle ville de Bouinane et l'évitement reliant la ville de Mefta (extrême Est) au nouveau pôle urbain de Sefsaf, sur une distance de

17 km, dont les travaux ont été lancés à la fin du 1er semestre de l'année 2024, a-t-on ajouté.

Toujours dans le cadre des efforts visant à garantir la sécurité des usagers de la route, la même source a souligné que plusieurs axes de routes nationales ont bénéficié de travaux d'entretien.

C'est notamment le cas d'un tronçon de 3 km de la RN 8, et d'un tronçon de 7 km de la RN 4, outre l'entretien d'un ouvrage d'art sur la RN 42, ainsi que la mise en place de barrières de sécurité en métal sur la RN 8.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

De nouveaux projets au profit des communes d'El Meniaâ et Hassi El Gara

Les communes d'El Meniaâ et Hassi El Gara ont bénéficié de nouveaux projets de développement, a-t-on appris lundi auprès des services de wilaya.

À titre les autorités de la wilaya d'El Meniaâ ont procédé au lancement d'un projet de construction de 100 logements publics locatifs (LPL) au niveau du nouveau pôle urbain de la commune de Hassi El Gara, et un projet de réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM) dans le quartier "Diar Raq".

Cette collectivité a bénéficié aussi d'une station de base de la télépho-

nie mobile relevant d'un opérateur de réseau mobile, a-t-on ajouté.

Il s'agit également de la mise en service d'un projet de réseau d'éclairage public réalisé sur la route nationale (RN-1) menant vers le nouveau pôle urbain de Hassi El Gara, sur une distance de 3,5 km/linéaires, a-t-on expliqué.

Dans le même sillage, un nouveau service médical d'urgence ouvert au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH- Colonel Mohamed Chaabani) a été réceptionné dans la commune du chef lieu de la wilaya, en sus de la mise

en service d'un demi-pensionnat au collège Chahid Fahdi Foudil au quartier "Lmadi", et une structure similaire au lycée Didouche Mourad, a-t-on ajouté.

Dans la même commune, deux aires de jeux de proximité équipées de gazon artificiel ont été inaugurées par les autorités locales dans les cités "Ouled Zaid" et "Lmadi", outre l'inauguration d'un club de jeunes au niveau du quartier "Belbachir". Un projet d'aménagement urbain a été aussi lancé au niveau des cités 50 et 60 logements, dans le même quartier, a-t-on fait savoir.

NÂAMA

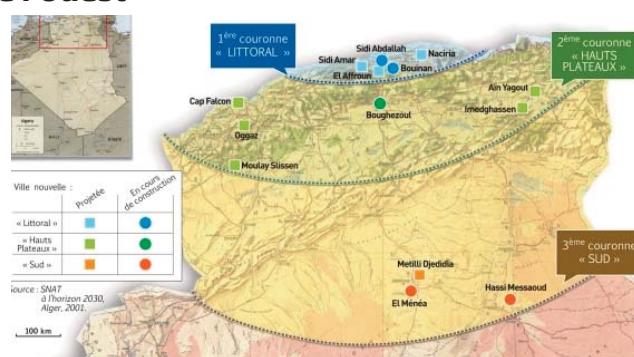
Présentation de l'étude d'aménagement et de développement des zones frontalières des Hauts Plateaux de l'Ouest

La troisième et dernière phase de l'étude relative à l'aménagement et au développement des zones frontalières des Hauts Plateaux de l'Ouest, couvrant quatre communes de la wilaya de Nâama, a été présentée et débattue, lundi, par Rabah Assid, directeur des Grands travaux et de l'aménagement du territoire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Cette rencontre, qui a réuni l'exécutif de la wilaya, des responsables et des élus locaux, ainsi que des représentants de la société civile, a permis aux cadres de l'Agence nationale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire d'exposer les différents volets de cette étude de trois phases, inscrite dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire à l'horizon 2030.

Les participants ont examiné les différents aspects de cette étude, qui propose une vision intégrée pour le développement des zones frontalières des Hauts Plateaux de l'Ouest.

Elle vise à promouvoir un développe-



ment intégré, à améliorer les infrastructures, les services publics, l'éducation, la formation professionnelle, la culture et l'environnement.

Dans son intervention, M. Assid a souligné les grands axes du programme de développement des zones frontalières, reflétant l'intérêt des hautes autorités du

pays pour le développement de toutes les régions à travers la réalisation d'études ciblées et la valorisation de ces zones à travers des mécanismes efficaces.

La dernière phase de l'étude porte sur la mise en place d'un tableau de bord de suivi permettant de contrôler la mise en œuvre des programmes et des projets

BISKRA

Réception avant fin mai de 7 centres de proximité de stockage de céréales

Les capacités de stockage de céréales dans la wilaya de Biskra se renforceront "avant la fin du mois de mai courant" par la réception de sept nouveaux centres de proximité de stockage, a-t-on appris lundi auprès du directeur des services agricoles, Lahbib Bousri.

Le même responsable a indiqué à l'APS que la wilaya de Biskra a bénéficié dans le cadre des efforts des pouvoirs publics d'augmentation des capacités de stockage des récoltes céréalières de huit centres de proximité dont un d'une capacité de 50.000 quintaux a été réceptionné à l'occasion de la commémoration des massacres du 8 mai 1945 et les sept autres le seront dans les prochains jours.

Six de ces structures de stockage totalisant 400.000 quintaux seront réceptionnées dans la commune d'Oumeche et une dans la circonscription administrative d'El Kantara, a ajouté la même source.

La production céréalière de la wilaya au terme de l'actuelle saison agricole devra atteindre plus de 500.000 quintaux à récolter sur une superficie globale de 35.000 hectares, selon le même responsable.

ANNABA

Plus de 180 familles relogées dans des appartements publics locatifs à Sidi Amar

Pas moins de 181 familles qui résidaient dans des habitations précaires dans la commune de Sidi Amar (Annaba) ont été relogées lundi dans des appartements publics locatifs dans la même collectivité locale dans le cadre des efforts des pouvoirs publics de résorption de l'habitat précaire et d'amélioration du cadre de vie des citoyens, a-t-on appris des services de la wilaya. L'opération menée dans le cadre d'un quota de 350 logements publics locatifs en application des directives du wali, Abdellkader Djellaoui, a été supervisée par le chef de daïra d'El Hadjari, du président de l'APC de Sidi Amar, des services de sécurité, de la Protection civile et de représentants de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), selon la même source. Cette opération qui a connu la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires a été accompagnée de la démolition des habitations précaires qui étaient occupées par les familles relogées par les services de la commune en présence des instances concernées.

dédiés à ces zones frontalières. L'étude inclut un diagnostic approfondi basé sur les spécificités démographiques, économiques, sociales et environnementales de chaque commune concernée de la wilaya de Nâama (Aïn Benkhelil, Sfissifa, Kasdir et Djieniene Bourezg), ainsi que l'élaboration d'un système d'information géographique (SIG) et un schéma d'aménagement. Le programme d'aménagement de ces régions repose sur le renforcement des équipements et des infrastructures, la réalisation de structures économiques structurantes, le développement du réseau routier et la valorisation des ressources locales, à travers des initiatives publiques et privées.

Le wali de Nâama, Louânes Bouzegza, a souligné à cette occasion l'importance de dynamiser les investissements dans les zones frontalières de la wilaya, considérées comme une priorité.

Il a précisé que cette étude, élaborée avec la participation de tous les acteurs locaux, vise à établir un plan d'action pour le développement de ces territoires.

APS

ORAN

La transition et l'efficacité énergétiques au cœur du SNEE7

La transition et l'efficacité énergétique s'étaient au cœur des débats tenus lors du 7e Symposium national de l'économie de l'énergie et de l'efficacité énergétique (SNEE7), organisé à Oran.



À trois panels sur les thèmes : "Etat de la transition énergétique entre programme ENR et PNME", "Transition énergétique et changement climatique" et "efficacité énergétique, un pilier de la transition énergétique", les intervenants, des experts dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, ont mis en avant les efforts de l'Etat en matière d'efficacité et de transition énergétiques, tout en traçant les perspectives.

Le PDG de "Cluster Green Energy Algeria", Boukhalta Yaici, qui a présenté une communication intitulée "Développement des énergie

renouvelable: point, étapes et opportunités d'investissement", a mis l'accent sur l'importance stratégique de la transition énergétique en Algérie. L'Algérie, selon l'intervenant, dispose d'un potentiel solaire et éolien considérable, encore largement sous-exploité, qui pourrait attirer de nombreux investisseurs nationaux et étrangers.

Boukhalta Yaici a également évoqué les progrès réalisés dans le secteur, tout en reconnaissant que de nombreux défis subsistent, notamment en matière de financement, de formation de la main-d'œuvre qualifiée et

d'accès au réseau électrique. À ce propos, il a encouragé la création de partenariats entre les startups locales et les entreprises internationales, afin de favoriser le transfert de technologie et le développement de solutions innovantes adaptées au contexte algérien. Pour sa part, le Directeur opération formation et communication de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE).

Ce programme vise,

selon la même source, les secteurs les plus énergivores, notamment l'industrie, le transport et le bâtiment, avec un programme spécifique pour

chacun de ces secteurs.

Dans ce contexte, il a rappelé que les inscriptions pour bénéficier des aides financières de l'Etat, dans le cadre du nouveau Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME) ont été ouvertes, à la fin de l'année 2024, via la plateforme numérique de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE).

Quelque 1.000 bornes de recharge sont déjà installées dans différentes régions du pays, a-t-il expliqué, notant que le passage à l'électrique présente des avantages économiques et écologiques certains.

AFIC

Les deux banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal, un atout pour l'intégration économique africaine (participants)

Les participants au Forum africain d'investissement et du commerce (AFIC), ont mis en avant, dimanche à Alger, l'apport des deux banques algériennes activant en Mauritanie et au Sénégal, et qui représentent un atout pour l'intégration économique africaine, soulignant, d'autre part, la nouvelle dynamique que connaissent le partenariat et la coopération économique entre l'Algérie et les pays du continent dans divers secteurs.

Lors de la deuxième et dernière journée de cette rencontre, organisée par le Centre Arabe-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), avec la participation de près 1000 opérateurs issus de 43 pays, les intervenants ont souligné la contribution de l'ABS Bank au Sénégal (Algerian Bank of Senegal), et de l'AUB (Algerian Union Bank) en Mauritanie, au renforcement de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et ces deux pays, ce qui constitue "un atout de plus pour l'intégration africaine".

À ce propos, le président du CAAID, Amine Boutilbi, s'est félicité de la participation des deux banques algériennes, implantées au Sénégal et en Mauritanie, à ce forum, ce qui témoigne du "renforcement de la coopération économique africaine".

Il a par ailleurs, souligné l'importance de ce forum dans la promotion des échanges entre investisseurs, entrepreneurs et porteurs de projets, de manière à appuyer l'intégration des économies africaines et à promouvoir le commerce intra-continentale. Le forum offre, selon lui, aux jeunes porteurs de projets innovants africains et de la Diaspora, l'opportunité de se rapprocher des institutions bancaires nationales et internationales afin d'examiner les possibilités de financement et de concrétisation de leurs projets.

M. Boutilbi a également rappelé la "participation remarquable" de la Banque Islamique de développement (BID), de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), et de la Banque Africaine d'Import-Export au forum, soulignant que la facilitation des procédures et l'adoption de solutions novatrices dans le domaine de l'investissement demeurent

l'unique voie pour promouvoir les exportations algériennes, ce qui renforcera la présence des produits algériens à l'échelle internationale.

Pour sa part, Directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih, a mis en avant l'importance de la coopération algérienne avec les autres pays africains, précisant que le partenariat de l'Algérie avec le continent connaîtra une impulsion accrue cette année, dans le contexte d'un certain nombre d'événements économiques majeurs prévus.

Dans une déclaration à la presse, le responsable a souligné que cette dynamique sera le reflet de l'organisation de la 7e édition de la foire consacrée aux produits algériens à Nouakchott, en Mauritanie, prévue durant le mois courant, de la Foire Internationale d'Alger (FIA) en juin, et de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), que la capitale algérienne accueillera septembre prochain.

M. Fassih a affirmé que ces manifestations "témoignent de la volonté de l'Algérie d'investir les marchés étrangers et, en contrepartie, d'encourager et d'attirer les investissements étrangers" vers l'Algérie.

Les perspectives de la coopération économique entre l'Algérie et l'Ouganda ont été passées en revue lors de la 11e édition de l'AFIC où l'accent a été mis sur l'importance des opportunités d'investissement dont disposent les deux pays dans plusieurs secteurs, notamment dans les domaines de l'industrie manufacturière, des énergies renouvelables, de l'agriculture et des services.

Les intervenants ont fait état d'une amélioration significative du climat des affaires dans les deux pays où il y a un assouplissement des procédures de réalisation des projets, à la faveur des différentes facilitations dans les domaines législatif et fiscal, mais également de l'accompagnement bancaire des projets d'investissement.

A cette occasion, les représentants de l'Autorité ougandaise d'investissement présents à cette rencontre ont mis l'accent sur les atouts que recèlent leur pays, riche en ressources naturelles, notamment dans les

secteurs des mines, de l'énergie et du tourisme, mettant en avant la dynamique que connaît l'industrie manufacturière ainsi que les services, à l'instar des technologies de la communication.

Pour sa part, Julius Joshua Kivuna, chef de mission adjoint à l'ambassade d'Ouganda en Algérie a abordé les opportunités de partenariat avec l'Algérie, soulignant la volonté de l'Ouganda d'oeuvrer à la concrétisation des projets bilatéraux dans les domaines du commerce et de l'investissement, particulièrement dans les filières agricoles, à l'instar du coton, des produits laitiers et du café ainsi que la transformation des produits agricoles, notamment les fruits tropicaux.

A cet égard, M. Kivuna a rappelé les facilitations fiscales offertes aux porteurs de projets dans le cadre des mécanismes d'investissement encadrés par l'AAPI et le guichet unique où toutes les procédures sont effectuées.

En marge du forum, plusieurs rencontres d'affaires bilatérales ont eu lieu entre les entreprises algériennes et leurs homologues ougandaises pour examiner l'établissement de partenariats d'investissement et de commerce dans les deux pays, et dans différents secteurs.

Parmi les secteurs évoqués lors de ces rencontres d'affaires bilatérales figurent l'industrie manufacturière, la numérisation, les banques, les services et le tourisme.

Pour rappel, le programme de la 11e édition de l'AFIC comprend une série d'événements, notamment des conférences et des ateliers organisés en présentiel et en visioconférence, en sus d'un salon économique organisé également à cette occasion.

Le salon qui s'est tenu avec la participation d'entreprises, nationales et étrangères, a couvert les domaines de l'exportation, du commerce, de l'agriculture, des industries agroalimentaires, du tourisme, des services, des technologies, de la transition numérique, de l'énergie et des énergies renouvelables, outre le bâtiment, les travaux publics, l'industrie pharmaceutique, l'investissement, la finance, le transport et l'environnement.

APS

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'APRUE

18.000 inscrits pour la conversion au GPL depuis la fin 2024

La plateforme numérique de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), lancée à la fin 2024, connaît un engouement, notamment en ce qui concerne la conversion des véhicules au GPL, a indiqué le responsable du département transport au niveau de cette agence, Mourad Ouezane.

Cette plateforme numérique, qui sert de guichet unique, pour bénéficier des aides financières de l'Etat dans le cadre du nouveau programme national de maîtrise de l'énergie (PNME), a enregistré depuis le lancement de la conversion des véhicules au GPL pas moins de 18.000 inscriptions, a-t-il fait savoir dans une déclaration à l'APS en marge du 7e Symposium national de l'économie de l'énergie et de l'efficacité énergétique tenu lundi à Oran.

Plus moins de 12.000 inscrits ont déjà réalisé la conversion, bénéficiant d'une prime de 21.000 dinars, soit plus de 30% du coût de l'opération, précise M. Ouezane, ajoutant que 500 convertisseurs des 58 wilayas du pays sont homologués par l'APRUE dans le cadre de ce programme.

Sur un autre registre, le même responsable a rappelé qu'un autre programme dans le domaine du transport a récemment été lancé par l'APRUE, à savoir une aide pour l'acquisition des véhicules électriques et de bornes de recharge, à hauteur de 20% du prix de l'acquisition.

Quelque 1.000 bornes de recharge sont déjà installées dans différentes régions du pays, a-t-il expliqué, notant que le passage à l'électrique présente des avantages économiques et écologiques certains.

ETATS-UNIS - CHINE

Des "progrès substantiels" dans les négociations commerciales (responsable américain)

Les responsables américains ont fait état de "progrès substantiels" à l'issue de deux jours de négociations avec la Chine à Genève, afin de faire baisser les tensions commerciales entre les deux premières économies mondiales.



Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a affirmé dimanche que les discussions avaient permis de faire "des progrès substantiels", dans une brève déclaration à la presse à l'issue de la rencontre de deux jours avec le vice-Premier ministre chinois He Lifeng.

Les divergences commerciales entre les deux pays, survenues après la révision à la hausse par la partie américaine des droits de douane, "ne sont pas aussi grandes que l'on pouvait l'imaginer", a ajouté Jamieson Greer, le représentant américain au Commerce, devant les journalistes en Suisse.

Les deux responsables américains

n'ont répondu à aucune question et M. Bessent a précisé que les détails du plan en discussion seraient présentés lundi. Samedi soir, commentant les discussions à Genève, le président américain Donald Trump avait semblé vouloir repartir à zéro, après avoir imposé des droits de douanes élevés aux produits chinois importés aux Etats-Unis.

Pékin a répondu en instaurant de son côté des hausses sur les droits de douane appliqués aux produits américains importés par la Chine.

"Une remise à zéro a été négociée de manière amicale mais constructive", avait écrit M. Trump sur les réseaux sociaux.

Du côté chinois, la presse locale avait qualifié les discussions d'"étape importante dans la promotion de la résolution du contentieux".

L'importance de l'enjeu de ces discussions se reflétait dans le haut niveau de représentation.

La rencontre, tenue à huis-clos à Genève, est la première en face à face de hauts responsables des deux plus grandes économies mondiales depuis que M. Trump a imposé le mois dernier une surtaxe de 145% sur les marchandises venant de Chine, en plus des droits de douane préexistants.

Pékin avait riposté avec 125% de droits de douane sur les produits américains.

ENERGIES DE PORTUGAL

Résultat trimestriel en hausse grâce aux énergies renouvelables

Le groupe d'électricité Energias de Portugal (EDP) a dégagé un bénéfice de 428 millions d'euros au premier trimestre, en hausse de 21% sur un an, grâce notamment au développement des énergies renouvelables et à une hausse de la production.

Ce résultat s'explique notamment par l'augmentation de la capacité renouvelable installée (+13%) et de la production d'électricité (+5%) ainsi que "par la hausse des prix de l'électricité aux Etats-Unis et sur le marché ibérique", souligne le groupe dans un communiqué.

Sur cette période, l'excédent brut d'exploitation (Ebitda) a crû de 6% à 1,4 milliard d'euros.

Le développement des énergies renouvelables doit s'accompagner d'une "plus grande sophistication du système électrique afin de créer un système propre,

fiable et abordable", a estimé le patron d'EDP Miguel Stilwell.

À la Bourse de Lisbonne, le titre EDP était en hausse de 5,48% à 3,36 euros vendredi matin, tandis que celui de sa filiale pour les renouvelables progressait de 3,7% à 8,4 euros.

MONNAIES

Le dollar rebondit

Le dollar remontait en force lundi, après l'annonce par Pékin et Washington de la suspension pour 90 jours de la majeure partie des droits de douane prohibitifs qu'ils s'étaient mutuellement imposés, et qui suscitaient des craintes pour leurs économies respectives.

Cette suspension prendra effet d'ici le 14 mai, et ramènera provisoirement les droits de douane américains sur la Chine à 30% et les droits de douane chinois sur les Etats-Unis à 10%, pendant la poursuite des tractations entre les deux pays, a expliqué le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, lors d'une

conférence de presse à Genève. Après deux jours de négociations, cette annonce marque une désescalade dans leur conflit commercial, après que Washington ait imposé en plusieurs vagues une surtaxe d'un montant total de 145% sur les marchandises en provenance de Chine. Pékin avait riposté en imposant 125% de surtaxes sur les produits américains.

"Il s'agit d'un soulagement substantiel pour les deux économies", a expliqué un analyste, qui note que "la Chine étant le premier exportateur de biens de consommation vers les Etats-Unis (environ un quart), cette réduction tarifaire atténuerait sensi-

blement la pression" sur les consommateurs américains. Le billet vert grimpa de 1,06% vis-à-vis de l'euro, à 1,1131 dollar, et regagnait 0,87% par rapport à la livre, à 1,3191 dollar. Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, prenait 1,06%, à 101,398 points, revenant à ses niveaux d'il y a un mois. Par rapport au billet vert, des valeurs refuge qui avaient profité de la tempête douanière retombent particulièrement lourdement. L'or chutait de 2,93% à 3,227,50 dollars l'once, tandis que le yen japonais s'écroule de 1,68% et le franc suisse perd 1,34%.

GRÈCE

Plus de 40 millions de touristes en 2024

Le nombre de touristes ayant visité la Grèce en 2024 a atteint 40,7 millions de personnes, une augmentation de 12,8% par rapport à 2023, les recettes du secteur ayant connu une hausse de 4,8%, sur un an, a annoncé la Banque de Grèce (BDG).

La majorité des touristes proviennent des 27 pays membres de l'Union européenne (53,5%), en hausse de 11% sur un an.

"Cette évolution est due à la fois à la hausse de 12,2% du trafic de voyageurs en provenance des pays de la zone euro (14,5

millions) et à l'augmentation de 8,6% des voyageurs des pays de l'UE-27 hors zone euro", précise le communiqué de la BDG.

"En 2024 l'excédent de la balance des paiements touristiques a enregistré une hausse de 3,4%" sur un an, selon les chiffres définitifs de la BDG.

Les recettes du tourisme en 2024 ont atteint 21,592 milliards d'euros (+4,8%) par rapport à 2023 pour cause d'une hausse de 7,1% des recettes provenant des résidents des 27 pays de l'UE représentant 55,4% du total de ces revenus.

Le revenus provenant des

ressortissants des pays non membres de l'UE ont augmenté de 0,6% sur un an.

Les recettes provenant de l'Italie ont augmenté de 13,6%, suivie de l'Allemagne (+3,7%) alors que les revenus de France ont baissé de 11,6% sur un an.

APS

PÉTROLE

Le Brent à près de 66 dollars

Les prix du pétrole montaient lundi, dopés par des perspectives plus favorables sur la demande après l'annonce de la suspension pour 90 jours d'une partie des droits de douane que Washington et Pékin s'imposaient réciproquement.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, prenait 3% à 65,83 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juin, gagnait 3,23% à 62,99 dollars.

Les Etats-Unis et la Chine vont ramener leurs droits de douane réciproquement à 30% pour les produits chinois importés en Amérique et 10% pour les produits américains importés en Chine, a expliqué lundi le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, à Genève.

Après des mois de conflit commercial et deux jours de négociations ce week-end à Genève, les deux parties ont abaissé leurs droits de douane de 115 points de pourcentage pour une période de 90 jours, pendant la poursuite des tractations, ont expliqué M.

Greer et le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent. La Chine et les Etats-Unis sont les deux principaux consommateurs d'or noir au monde, et la santé économique de ces pays influence fortement la demande et les cours du pétrole. Le cours de l'or noir a donc réagi à la hausse, l'abaissement des droits de douane étant perçu comme un facteur favorable à la croissance.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or en baisse après des discussions sino-américaines

Les prix de l'or ont baissé lundi, les discussions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine se sont conclues sur une note positive, apaisant les inquiétudes des investisseurs et réduisant leur intérêt pour cette valeur refuge.

L'or au comptant a perdu 1,1%, tombant à 3,286,86 dollars l'once, tandis que les contrats à terme américains ont reculé de 1,6% à 3,291,60 dollars.

Les négociations entre Washington et Pékin ont abouti à un "consensus important" selon les responsables chinois, qui annoncent le lancement d'un forum de dialogue économique.

Les Etats-Unis ont salué un accord visant à réduire le déficit commercial américain.

Cette détente commerciale intervient après une série de droits de douanes imposés mutuellement, déclenchant une guerre commerciale qui a alimenté les craintes de récession mondiale. Par ailleurs, la Réserve fédérale américaine maintient ses taux d'intérêt, mettant en garde contre l'inflation et les risques pour l'emploi.

L'or, traditionnellement considéré comme une valeur refuge en période d'incertitude économique et politique, prospère dans un environnement de taux d'intérêt bas.

L'argent au comptant a reculé de 0,1% à 32,65 dollars l'once, le platine a progressé de 0,4% à 998,65 dollars et le palladium s'est raffermi de 0,5% à 980,41 dollars.

HYDRAULIQUE

Derbal: "Mascara est une «wilaya modèle» en matière de réutilisation des eaux épurées"

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, lundi à Mascara, que cette collectivité locale est "une wilaya modèle en matière de réutilisation des eaux usées épurées".

Lors de son inspection du barrage de la commune de Bouhanifia, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a ajouté que "Mascara est un exemple en matière de réutilisation des eaux usées épurées, en étant la première au niveau national dans ce domaine".

M. Derbal a, par ailleurs, indiqué que l'Algérie atteindra, cette année, un taux de 30% de réutilisation des eaux usées épurées, précisant que plus de 70% des volumes récupérés à l'échelle nationale sont destinés au secteur agricole, signalant qu'il existe actuellement 232 systèmes d'épuration à travers le pays.

Le ministre a, par ailleurs, annoncé l'affectation par son département ministériel d'un quota supplémentaire de 4 millions de mètres cubes d'eau à partir du barrage de Bouhanifia pour l'irrigation du périmètre d'El Habra, lors de la prochaine campagne, ce qui



porterait le volume total réparti à 10 millions de mètres cubes.

Concernant l'alimentation en eau potable, M. Derbal a insisté sur la nécessité d'achever "d'ici la fin du mois de mai, le programme d'urgence visant l'amélioration de la distribution d'eau dans la wilaya de Mascara".

Lors de la première étape de sa visite, le mi-

nistre a suivi un exposé détaillé sur la situation du secteur de l'hydraulique dans la wilaya et a donné le coup d'envoi d'une campagne de réparation des fuites d'eau, mobilisant plus de 20 unités de l'Algérienne des Eaux (ADE) sites de différentes régions du pays.

Le ministre poursuit sa visite avec l'inspection de plusieurs projets en

cours, notamment la réhabilitation de la station de traitement des eaux du barrage de Bouhanifia, le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la commune de Tighenif via le système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), ainsi que la mise en service d'un puits artésien dans la commune de Tizi, signale-t-on.

AÏN TEMOUCHENT

Plus de 300 hectares consacrés aux cultures oléagineuses

Une superficie de 338 hectares a été consacrée aux cultures oléagineuses, durant la saison agricole en cours dans la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Dans ce cadre, les fermes pilotes du secteur public de la wilaya ont réservé 238 hectares à la culture du colza, dans le cadre de la stratégie nationale visant à étendre les superficies dédiées aux cultures oléagineuses, a indiqué le directeur local du secteur, Mehdi Mohamed Kada.

Par ailleurs, une superficie totale de 100 hectares a été réservée à la culture du tournesol, répartie entre plusieurs exploitations agricoles privées.

Les opérations de semis de cette culture devront être finalisées dans les prochains jours, a précisé la même source, ajoutant que le secteur agricole d'Aïn Temouchent table sur une production estimée à 35.000 quintaux de tournesol.

La direction des services agricoles œuvre, en coordination avec plu-

sieurs partenaires professionnels, tels que la Chambre d'agriculture de wilaya et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), à sensibiliser et à encourager les agriculteurs à contribuer à l'extension des superficies agricoles consacrées aux plantes oléagineuses, en leur apportant un accompagnement technique sur le terrain.

L'objectif est de soutenir la stratégie nationale visant l'autosuffisance en matière de production oléagineuse, souligne-t-on.

TIZI-OUZOU

Formation sur la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat

Une formation sur la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat, visant à renforcer la visibilité du produit artisanal algérien sur le marché notamment extérieur, est organisée à Tizi-Ouzou par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a-t-on, appris lundi auprès de cette institution.

Initiée en collaboration avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de Tizi-Ouzou et abritée par le centre de formation professionnelle Khodja Khaled de Boukhalfa, la première session de cette formation regroupe 12 artisans, a indiqué à l'APS le directeur de



la CAM, Azzedine Abdous. Cette session, qui sera clôturée le 15 mai 2025 au centre de formation professionnelle Khodja Khaled Boukhalfa de Tizi-Ouzou, comprend un programme de formation défini par l'institut national de formation et d'enseignement professionnels

Kassi Tahar, a-t-il précisé. Divers aspects liés à la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat algérien sont au menu, dont la promotion et la présentation à l'échelle nationale et internationale des produits algériens, les techniques de vente et de communication, le packa-

ging, les stratégies d'augmentation des ventes en plus de cours d'anglais technique pour les artisans, a informé M. Abdous.

L'objectif principal de cette initiative est de renforcer les capacités des artisans dans la valorisation de leurs produits, de les initier aux techniques modernes de marketing et de promotion adaptées aux marchés nationaux et internationaux, et de mettre en avant les spécificités des produits de l'artisanat algérien, a noté le directeur de la CAM. Cette formation s'inscrit dans une démarche nationale de soutien et de promotion de l'artisanat traditionnel algérien, a-t-il noté.

CONSTANTINE

Lancement d'un nouveau programme de raccordement de près de 1.900 foyers en électricité et gaz naturel

Un nouveau programme portant raccordement de 1899 foyers aux réseaux d'électricité et de gaz naturel en zones urbaines, suburbaines et rurales, réparties sur 9 communes de la wilaya de Constantine, a été lancé au titre de l'exercice 2025, a appris l'APS lundi auprès de la direction de l'énergie et des mines (DEM).

Ce programme consiste en la réalisation de 34 opérations, dont 22 concernant l'alimentation en énergie électrique de pas moins de 1.502 habitations à travers l'installation d'un réseau de plus de 30 km de lignes de basse et moyenne tensions, a indiqué le chargé de la gestion du service d'électricité et gaz de cette direction, Tarek Gamouh. Le reste, a-t-il ajouté, concerne 12 autres opérations liées à l'approvisionnement en gaz naturel de 397 foyers, soulignant que ces projets portent sur la réalisation de plus de 13 km de réseaux gaziers, visant la généralisation de l'alimentation en cette énergie propre, notamment dans des zones rurales éparses et dans des sites d'extensions urbaines.

L'ensemble de ces projets (34) ont mobilisé un budget d'investissement dépassant 370 millions DA, a précisé le même responsable, relevant que les mechtas de Sidi Khemis et d'Aïn Hamra, dans la commune de Beni H'midène, Ayoune Saâd, Sidi Arab et Retba supérieur, dans la commune de Didouche Mourad, en plus des zones rurales Zehana, Bir El Krates et Kariet Loufi, dans la commune d'Aïn Abid, figurent parmi les localités inscrites au programme. Plus de 2.900 foyers répartis sur différentes communes de la wilaya de Constantine avaient bénéficié des bienfaits de ces deux énergies, l'année précédente (2024), a-t-on rappelé de même source, signalant que les taux de couverture en électricité et gaz naturel ont atteint respectivement 99 et 95 % à l'échelle locale.

ORAN

Dix dossiers d'artisans pour l'obtention du label de qualité et d'authenticité des produits de l'artisanat

La direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran a reçu, récemment, dix dossiers d'artisans sollicitant l'obtention du label de qualité et d'authenticité des produits de l'artisanat en vue de leur préservation et de l'amélioration de leur qualité, a-t-on appris auprès de cette direction.

Ces dossiers concernent six créneaux d'activités, répartis comme suit: trois dossiers pour la fabrication d'objets d'art, deux pour la confection d'habits traditionnels, deux pour la fabrication de savon, ainsi qu'un dossier pour chacune des activités suivantes: céramique artistique, broderie sur cuir et rembourrage de literie, a fait savoir la même source. Dans le cadre de la procédure d'octroi du label de qualité et d'authenticité des produits artisanaux, les inspecteurs de l'artisanat se sont rendus, entre le 11 et le 20 mars dernier, dans les ateliers des artisans concernés afin d'inspecter les produits et évaluer le cahier de charges joint au dossier de demande, conformément à la législation en vigueur, a-t-on indiqué. Les dossiers, accompagnés de photos, ont été ensuite transmis aux services de la Chambre d'artisanat et des métiers d'Oran (CAM), a-t-on expliqué de même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2024, qui définit les niveaux du label de qualité et d'authenticité des produits d'artisanat, ainsi que les conditions de son attribution et les modalités d'estampillage des produits artisanaux.

IRAN**Le bilan de l'explosion dans le port iranien révisé à 57, deux personnes arrêtées**

L'Iran a révisé à la baisse le bilan de la puissante explosion survenue dans son plus grand port commercial à la fin du mois dernier, le faisant passer de 70 à 57 morts, tandis que la télévision d'Etat a fait état de deux arrestations en lien avec l'explosion.

Citant Mojtaba Qahremani, le responsable de la justice de la province d'Hormozgan, l'agence de presse semi-officielle Tasnim a déclaré que le bilan prévu de l'explosion survenue le 26 avril dans le port de Shahid Rajaei était de 46 corps retrouvés et identifiés et de onze personnes toujours portées disparues.

M. Qahremani a expliqué que le décompte initial avait été abaissé après que des examens médico-légaux ont déterminé que certaines parties de corps retrouvés appartenaien séparément aux mêmes individus. Un groupe de travail spécial a été créé pour tenter de déterminer



ner le tri des disparus, a-t-il ajouté. La télévision d'Etat a également rapporté dimanche que deux personnes, dont un responsable gouvernemental, avaient été arrêtées à la suite de l'explosion. L'explosion et l'incendie qui a suivi

ont blessé plus de 1.200 personnes, selon la Société du Croissant-Rouge iranien, qui a indiqué que les efforts de recherche et de sauvetage sur le site avaient pris fin dimanche.

Les autorités ont souligné que des défaillances

sécuritaires avaient contribué à l'incident. Un communiqué des autorités provinciales de gestion des crises a évoqué des manquements dans le respect des mesures de sécurité et de défense passive, et le ministre de l'Intérieur Eskandar Momeni a évoqué lundi dernier une "certaine négligence".

Le port de Shahid Rajaei, situé dans la province méridionale d'Hormozgan, est la principale plaque tournante maritime de l'Iran. Il gère la plus grande partie du trafic de conteneurs dans le pays, et contribue à plus de la moitié de son commerce total.

INDONÉSIE**13 morts dans l'explosion accidentelle de munitions obsolètes de l'armée**

Treize personnes, dont quatre militaires et neuf civils, ont péri lundi sur l'île indonésienne de Java, dans une explosion accidentelle lors d'une opération visant à détruire des munitions obsolètes, a indiqué l'armée indonésienne.

L'explosion s'est produite dans le district de Garut, dans la province de Java Ouest, à environ 300 kilomètres de la capi-

tale. "Alors que l'équipe préparait le détonateur à l'intérieur d'un puits, une explosion s'est soudainement produite entraînant la mort de 13 personnes", a déclaré le porte-parole de l'armée, Wahyu Yudhayana.

Il a précisé que deux stocks de munitions avaient été détruits sans problème avant l'accident. L'armée a utilisé la zone pour faire exploser des muni-

tions obsolètes à plusieurs reprises. L'année dernière, de multiples explosions ont ravagé un entrepôt de munitions militaires dans la banlieue de Jakarta.

Les autorités avaient dû évacuer les habitants des environs vers des zones plus sûres alors que le feu ravageait l'entrepôt, mais aucune victime n'avait été signalée.

CHINE**Un séisme de magnitude 5,5 secoue le Xizang, aucune victime signalée**

Un séisme de magnitude 5,5 a frappé lundi matin le district de Lhaze dans la ville de Xigaze, dans la région autonome du Xizang, dans le sud-ouest de la Chine. Aucune victime n'a été signalée pour le moment, selon les autorités locales.

L'épicentre a été localisé à 28,91 degrés de latitude nord et 87,54 degrés de longitude est. Le tremblement de terre s'est produit à une profondeur de 10 km, a indiqué le Centre du réseau sismique de

Chine. Les autorités locales du district ont indiqué à l'Agence de presse Chine nouvelle que la secousse avait été fortement ressentie. Après le tremblement de terre, le district a rapidement mis en place un dispositif de réponse, alors que les bourgs affectés procédaient à l'évaluation des dégâts.

Des équipes de pompiers et de secours du district ont été dépêchées sur le site de l'épicentre, selon la même source.

SOMALIE**Près d'un demi-million d'enfants risquent de mourir de faim (ONG)**

Près d'un demi-million d'enfants risquent de mourir de faim en Somalie, s'est alarmée lundi l'ONG Care, alors que les financements internationaux manquent pour faire face à la situation.

La Somalie, l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique, est aussi en proie depuis des années aux groupes terroristes Shebab et Al-Qaïda.

Ceux-ci ont multiplié les attaques ces derniers mois, générant d'innombrables déplacés internes dans le pays, où la situation humanitaire s'aggrave. Quelque 4,6 millions de personnes (sur une population totale d'environ 18 millions, NDLR) souffriront de la faim d'ici juin, et le nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition sévère s'élève à 1,8

million - une augmentation vertigineuse en quelques mois seulement", a dénoncé Care dans un communiqué. Parmi ceux-ci, "479.000 enfants sont désormais en danger de mort imminente sans une intervention urgente", a poursuivi cette organisation, qui déplore que les programmes d'alimentation et de nutrition soient pourtant "contraints de réduire leurs activités en raison d'un dangereux manque de financement".

"Chaque jour, nous entendons parler d'innombrables tragédies humaines dans les centres que nous gérons", a déploré Ummy Dubow, directrice de Care Somalie. "Les femmes enceintes sacrifient leur alimentation, les mères voient leurs enfants dépérir et les jeunes filles sont retirées de l'école pour

aider les familles à survivre", a-t-elle encore raconté. "Sans une aide urgente, des vies seront perdues." Le plan onusien pour la Somalie cette année n'est pour l'instant financé qu'à 11%, soit 203 millions sur 1,4 milliard de dollars requis, selon l'ONU.

L'ONU faisait état en mai 2024 de 3,9 millions de déplacés internes, notamment dans le centre du pays, autour de la capitale Mogadiscio, où les hostilités ont fortement augmenté ces derniers mois.

Des terroristes Shebab ont tiré début avril plusieurs obus de mortier près de l'aéroport de Mogadiscio, quelques semaines après avoir revendiqué l'explosion d'une bombe artisanale qui a failli frapper le convoi du président Hassan Cheikh Mohamoud.

NIGERIA**26 morts après l'explosion d'un camion sur une mine artisanale**

Au moins 26 personnes ont été tuées lundi lorsqu'un camion a roulé sur une mine dans l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, selon une source militaire et un habitant. "Vingt-six personnes ont été tuées dans l'explosion, dont 16 hommes, quatre femmes et six enfants", a déclaré un officier militaire cité par des médias.

Le camion transportant des passagers a explosé lorsqu'il a roulé sur une bombe artisanale placée le long d'une autoroute dans le village de Furunduma, près de la ville de Rann, ont indiqué les deux sources. Il avait quitté Rann vers 10H00 GMT et se dirigeait vers la ville de Gamboru, à 30 km de là, lorsqu'il a heurté la mine à 11 km du départ, a déclaré l'officier militaire.

CANADA**Le suspect de l'attaque à la voiture-bélier qui a fait 11 morts inculpé**

Le suspect d'une attaque à la voiture-bélier qui a tué 11 personnes et fait des dizaines de blessés lors d'un festival à Vancouver a été inculpé de meurtre, a annoncé dimanche la police. "Le parquet de Colombie-Britannique a inculpé Kai-Ji Adam Lo", le suspect âgé de 30 ans, "de huit chefs de meurtre", a déclaré la police dans un communiqué, ajoutant que d'autres inculpations étaient attendues. L'homme présenté comme un habitant de Vancouver, qui a comparu devant un tribunal avant d'être remis en garde à vue, a agi délibérément et a des antécédents de troubles mentaux, selon la police. Aucun motif n'a été confirmé pour cette attaque survenue samedi soir dans la ville de Vancouver, dans l'ouest du pays. La police a exclu la piste terroriste alors que le pays est en pleine campagne électorale. Le suspect a "un lourd passé d'interactions, avec la police et des soignants, liées à la santé mentale", a déclaré Steve Rai, un haut responsable de la police de Vancouver, lors d'une conférence de presse dimanche.

ETATS-UNIS**Un mort et 12 blessés dans une collision de bateaux en Floride**

Un bateau privé a percuté un ferry dans l'Etat américain de Floride dans la soirée de dimanche, faisant un mort et douze blessés. Le département de police de Clearwater a confirmé le décès d'une personne sur le ferry, qui comptait plus de 40 personnes à bord au moment de la collision. "Tous les blessés proviennent du ferry. Le bateau qui a heurté le ferry a fui les lieux", a déclaré la police locale dans un message diffusé sur les réseaux sociaux. Le ferry s'est immobilisé sur un banc de sable juste au sud du pont Memorial Causeway, et tous les patients et passagers ont été évacués, a-t-elle précisé. Les garde-côtes américains et la Commission de conservation de la faune et de la flore de Floride se chargent de l'enquête sur l'accident, a indiqué la police de Clearwater.

CARAMBOLAGE AUX PHILIPPINES
10 morts et 37 blessés

Dix personnes sont mortes et 37 ont été blessées lorsqu'un autocar a percuté jeudi des véhicules qui attendaient à un péage dans le nord des Philippines, a annoncé la police. Le bus a d'abord percuté une voiture, ce qui a provoqué un carambolage avec plusieurs véhicules arrêtés eux aussi au péage, ont indiqué les autorités.

La police a déclaré que le conducteur de l'autocar avait admis s'être endormi au volant avant l'accident survenu près de la ville de Tarlac, sur l'île de Luzon. "Le conducteur a déclaré s'être endormi et avoir été réveillé par le choc de l'accident", a déclaré le colonel Romel Santos, de la police de Tarlac. Quatre mineurs figurent parmi les victimes, a-t-il ajouté. L'accident s'est produit alors que les autoroutes étaient très fréquentées par des familles en raison du jour férié de la Journée internationale du Travail. Le conducteur et le contrôleur de l'autocar ont tous deux été placés en garde à vue, a déclaré M. Santos, le premier risquant une inculpation pour "imprudence ayant entraîné de multiples homicides". Les accidents de la route meurtriers sont fréquents aux Philippines, où les conducteurs enfreignent souvent les règles et les véhicules sont souvent mal entretenus ou surchargés.

ORAN

Près de 1.900 futurs pèlerins vaccinés

Près de 1.900 futurs pèlerins au titre de la saison du Hadj 2025 ont été vaccinés dans les structures médicales de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, lundi, de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Jusqu'à hier, dimanche, 1.883 futurs pèlerins ont été vaccinés dans les structures médicales consacrées à l'opération de vaccination pour le rituel du pèlerinage, a indiqué à l'APS le chef de service de prévention à la DSP, Dr Youcef Boukhari.

Il s'agit des pèlerins de la wilaya d'Oran, dont le quota est de 1.143 futurs pèlerins, mais aussi d'autres wilayas limitrophes retardataires.

Une Commission médicale composée de médecins généralistes, spécialistes, psychologues et paramédicaux, a été mobilisée par la DSP pour effectuer les consultations médicales dans la polyclinique de Haï Chouhada (ex-Les Castors), a fait savoir Dr Boukhari.

Les consultations et la vaccination ont débuté, le 4 février dernier, et s'achèveront avant le dernier vol vers les Lieux Saints.

A ce titre, un point de vaccination a été consacré à l'opération dans chaque daira, tandis que pour la daira d'Oran 4 points ont été mobilisés, en raison de la densité de la population, a-t-il ajouté.

Pour ce qui est des vaccins administrés aux futurs pèlerins, il s'agit des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la grippe saisonnière et la poliomyélite.

LUPUS

Nécessité d'établir un diagnostic précoce pour mieux traiter la maladie (participants)

Les participants à une journée de formation médicale continue sur la maladie du lupus ont souligné, dimanche à Alger, la nécessité de procéder à un diagnostic précoce afin de mieux traiter cette pathologie auto-immune chronique généralement non curable.

Intervenant au cours de cette Journée, le chef de service d'immunologie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Beni Messous, Pr Réda Djidjik, a expliqué qu'il s'agit d'"une pathologie auto-immune chronique, évoluant par poussées et phases de rémission, généralement non curable, d'où l'importance d'établir un diagnostic précoce dès l'apparition des premiers signes d'alerte".

Il a ajouté que le lupus est une pathologie "inflammatoire systémique, se manifestant souvent par des lésions cutanées ou des douleurs articulaires, mais également pulmonaires, rénales, cardiaques et neurologiques", relevant que le protocole thérapeutique, dont des biothérapies, permet de calmer les inflammations et d'allonger les périodes de rémission des patients, d'autant plus que certains traitements sont plus efficaces quand ils sont entamés plus tôt.

Toutefois, il a fait observer qu'"aujourd'hui, l'amélioration des techniques de diagnostic précoce permet une meilleure compréhension de cette pathologie qui affecte davantage les femmes et ce, à cause de la conjugaison de nombreux facteurs génétiques et environnementaux".

Au cours de cette journée, plusieurs thèmes liés à cette pathologie ont été abordés par les intervenants dans leurs communications respectives, notamment le lupus chez l'enfant, le lupus cutané et les risques cardio-vasculaires ainsi que l'expérience des laboratoires du CHU de Beni Messous dans le traitement néphropathie lupique.

A noter que cette rencontre scientifique a été organisée conjointement par l'Académie algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (AAAIC) et la Société algérienne de pneumologie (SAP), à l'occasion de la Journée mondiale du Lupus, célébrée le 10 mai de chaque année.

**INFIRMITÉ MOTRICE CÉRÉBRALE
Plus de 1.200 enfants bénéficient d'examens médicaux et d'interventions chirurgicales (Association)**

Au total, 1.235 enfants, atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC), ont bénéficié d'examens médicaux et d'interventions chirurgicales, depuis le début de l'année en cours, a indiqué, dimanche à Mascara, l'Association nationale Amel El-Hayat pour la protection des enfants atteints de cette pathologie, initiatrice de l'opération.



Le président de l'association, Sid Ahmed Mokadem, a précisé à l'APS, en marge de l'organisation d'un camp médico-chirurgical national dédié aux enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et aux personnes à besoins spécifiques, clôturé, dimanche à l'établissement hospitalier public Meslem-Tayeb de Mascara, que ces interventions ont été réalisées dans le cadre de caravanes médico-chirurgicales ayant sillonné les wilayas d'El Tarf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras et la wilaya déléguée de Messâad.

Ces caravanes ont mobilisé des

équipes médicales et paramédicales issues d'établissements de santé publics et privés à travers différentes wilayas du pays.

La même source a également révélé que l'association prévoit d'organiser, entre le 20 mai et le 18 juin prochains, des camps médico-chirurgicaux nationaux au profit d'enfants atteints d'IMC et de personnes aux besoins spécifiques dans les wilayas d'El Mechta, El Menia, Beni Abbès, M'sila et Ouled Djellal.

Il convient de rappeler que le camp médico-chirurgical, organisé

pendant quatre jours par l'Association Amel El-Hayat, en coordination avec le ministère de la Santé, a ciblé plus de 500 enfants atteints de paralysie cérébrale et ceux à besoins spécifiques, issus de différentes communes de la wilaya de Mascara, ainsi que des wilayas de Sidi Bel-Abbes, Relizane et Tiaret.

Ce camp, marqué par la participation d'équipes médicales et paramédicales issues d'établissements hospitaliers spécialisés publics et privés, a permis la réalisation d'examens médicaux et d'interventions chirurgicales, signale-t-on.

KHENCHELA

Mise en service d'une polyclinique dans la commune de Khirène

Une polyclinique vient d'être mise en service dans la commune de Khirène, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de la santé et de la population, Zineddine El Okbi.

Le même responsable a précisé que cette polycli-

nique entrée en exploitation au début de la semaine en cours assure des consultations médicales générales et spécialisées en pédiatrie, gynécologie et médecine dentaire en plus de la vaccination, des examens radiologiques et autres prestations paramédicales (injections,

changeement de pansement et mesure de tension artérielle).

Cette structure a été réalisée en 24 mois pour une enveloppe financière de 100 millions DA en plus de 25 millions DA pour son équipement, a ajouté le même responsable.

Depuis le début 2025,

une polyclinique a été mise en service dans la commune d'El Mehmel et les travaux sont en cours pour la réalisation et l'extension des deux polycliniques des communes de Babar et d'Aïn Touila, a rappelé le directeur de la santé.

APS

PALESTINE

Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 52.862 martyrs et 119.648 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 52.862 martyrs et 119.648 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 33 martyrs et 94 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que

2.749 Palestiniens sont tombés en martyrs et 7.607 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore

sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire

sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Agressions sionistes : plus de 1.400 travailleurs humanitaires tués à Ghaza depuis octobre 2023

Plus de 1.400 travailleurs humanitaires ont été tués dans la bande de Ghaza par les forces d'occupation sionistes depuis le début de l'agression génocidaire le 7 octobre 2023, a indiqué le Croissant-Rouge palestinien (PRCS).

"Plus de 1.400 travailleurs humanitaires ont été tués depuis octobre 2023", a confirmé une source au sein de l'organisation.

Le Croissant rouge a ajouté que "huit médecins du Croissant-Rouge palestinien ont été tués dans des opérations (de l'armée sioniste) depuis début 2023".

"Au total, l'organisation a



perdu 48 employés travaillant dans l'enclave", a-t-il précisé.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.720 martyrs et 7.513 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 52.862 martyrs et 119.648 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

SOUDAN

Les enfants touchés par une catastrophe humanitaire "de plus en plus grave" (Unicef)



Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) a appelé à la cessation des combats au Soudan où les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire "de plus en plus grave".

"Alors que les combats s'intensifient au Darfour, au Soudan, les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire de plus en

plus grave", a écrit l'Unicef dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux. "Ces violences et ces combats doivent cesser", a-t-elle souligné.

L'Unicef a rappelé qu'elle est sur le terrain "pour soutenir les personnes déplacées en leur fournissant des fournitures vitales en matière de santé, de nutrition et d'eau, d'assainis-

tement et d'hygiène". Mercredi dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'était dit "consterné" par la situation "de plus en plus catastrophique" dans l'Etat soudanais du Darfour septentrional, alors que les attaques meurtrières se poursuivent contre El-Fasher, réitérant son appel à faciliter un accès humanitaire "sûr et sans entrave" dans ce pays, en proie à un conflit depuis avril 2023 qui oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR).

A cet égard, M. Guterres avait évoqué l'ampleur des besoins, des personnes "désespérées", principalement des femmes et des enfants, traversant la frontière vers le Tchad en quête de sécurité et d'assistance.

APS

GUINÉE

Lancement d'une campagne de vaccination contre la polio

Une campagne de vaccination contre la polio a été lancée en Guinée, ciblant plus de cinq millions d'enfants âgés de 0 à 59 mois, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Nous faisons face à une situation inédite en Afrique, notamment en Guinée, marquée par la co-circulation des variants du poliovirus de type 2 et de type 3", a indiqué le représentant de l'OMS en Guinée, Jean Marie Kipéla, lors du lancement de la campagne samedi. La Guinée a enregistré, en 2024, des cas de variants de type 2 et de type 3 du poliovirus dans la région de Kankan (est), précisément dans les districts sanitaires de Kankan et de Sigiri, a-t-il ajouté. Ces variants continuaient de circuler dans d'autres parties du pays, menaçant la santé des enfants et la sécurité sanitaire.

HYGIÈNE

Deux établissements de santé sur cinq ne disposent pas de services de base (OMS)

Deux établissements de santé sur cinq ne disposent pas de services d'hygiène des mains de base là où les soins sont dispensés, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), rappelant que l'hygiène des mains reste l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir la transmission des infections et assurer des soins médicaux de qualité et hygiéniques.

"Deux établissements de santé sur cinq ne disposent toujours pas de services d'hygiène des mains de base là où les soins sont dispensés", a relevé l'OMS à l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains, célébrée le 5 mai de chaque année, avertissant que "cette lacune met en danger 3,4 milliards de personnes".

Cette Journée est célébrée cette année sous le thème "Les gants, parfois. L'hygiène des mains, toujours".

A cet effet, le sous-directeur général de l'OMS, Bruce Aylward, chargé de la couverture sanitaire universelle et du parcours de vie, explique que "les gants médicaux peuvent réduire le risque d'infection, mais ils ne remplacent jamais l'hygiène des mains", d'où la nécessité de redoubler d'efforts pour améliorer l'hygiène des mains dans les établissements de soins, "afin d'assurer la sécurité des patients, des patientes, des soignants et des soignantes". Pour l'OMS, les gants peuvent être contaminés, tout comme les mains, et sont souvent mal utilisés. Par exemple, parfois les soignants ne les changent pas entre chaque patient ou entre chaque acte sur le même patient. A cet égard, elle exhorte les responsables nationaux et le secteur de la santé à faire du respect des règles d'hygiène des mains, un "indicateur de performance" des systèmes de santé nationaux d'ici à 2026, conformément au Plan d'action mondial et au cadre de suivi pour la lutte anti-infectieuse 2024-2030. Elle préconise également de former les personnels de santé à l'utilisation appropriée des gants, et à éviter l'utilisation inutile de gants afin de réduire autant que possible la production de déchets issus d'activités de soins, entre autres.

L'utilisation incorrecte des gants "non seulement nuit à la lutte anti-infectieuse, mais elle augmente considérablement la quantité de déchets issus d'activités de soins", a indiqué l'OMS, soulignant que la plupart des gants usagés sont considérés comme des déchets infectieux et doivent donc être incinérés ou subir un traitement spécialisé, ce qui représente une contrainte supplémentaire pour les systèmes de gestion des déchets déjà surchargés.

BRONCHITE CHRONIQUE

Les signes qui ne trompent pas

La bronchite chronique, ou BPCO, est une maladie qui passe trop souvent inaperçue. Ce sera pourtant bientôt la 3^e cause de mortalité dans le monde. A l'occasion de la Journée mondiale de la BPCO, on fait le point sur les symptômes de cette maladie qui tue à petit feu.

Le constat des professionnels de santé est alarmant : la broncho-pneumopathie chronique obstructive (ou BPCO) est une maladie totalement méconnue du grand public et des fumeurs. Pourtant, cette maladie est en passe de devenir la troisième cause de mortalité dans le monde et elle touche environ 3,5 millions de Français. A l'occasion de la Journée mondiale de la BPCO, le 20 novembre, la Fondation du Souffle a réalisé un sondage OpinionWay pour appréhender la connaissance de cette maladie. Sans surprise, 9 personnes sur 10 ne connaissent pas la BPCO ; 2 personnes sur 3 ignorent que le tabac est le principal facteur de risque et 1 personne sur 2 ignore que la maladie peut être diagnostiquée tôt.

La broncho-pneumopathie chronique obstructive (qu'on a longtemps appelé bronchite chronique) est une maladie irréversible car elle obstrue et altère peu à peu les voies respiratoires. Mais il n'est pas possible d'en guérir. Il est tout à fait possible d'enrayer l'évolution de la maladie, quel que soit son stade. D'où l'intérêt de la détecter le plus précocelement possible, avant l'apparition de sévères handicaps.

« Les premiers signes de la maladie sont : un essoufflement, une toux quotidienne ou presque, des expectorations et des bronchites à répétition ou traînantes. Mais seule la mesure du souffle permet de diagnostiquer de façon fiable la maladie », explique le Dr Bruno Housset, chef du service pneumologie au Centre Hospitalier Intercommunal de Crétel. Lorsque la maladie est diagnostiquée, la principale difficulté est de faire admettre aux pa-



tients que leur maladie est liée à leur consommation de tabac car la plupart des fumeurs associent le tabagisme uniquement au risque de cancer. « Pour nos patients, il est quasiment normal de tousser quand on fume, mais cette toux n'est pas associée à une maladie ; pour la plupart des patients, il s'agit d'une simple irritation ! » explique le Dr Bertrand Herer, médecin pneumologue. La dernière difficulté est de faire comprendre la maladie et l'utilité des bronchodilatateurs à des patients fumeurs de plus en plus jeunes, qui imaginent la BPCO comme une maladie liée à la vieillesse. « Un autre sujet d'étonnement est la très grande sous-estimation de la prévalence de la maladie : les trois quarts des personnes interrogées la situent à 100 000 personnes au plus, alors que la BPCO touche 3,5 millions de Français. Nous sommes devant le paradoxe d'une maladie fréquente, grave, au principal facteur de risque clairement identifié, et pourtant largement méconnue », insiste le Dr Herer qui rappelle qu'au vu de l'évolution de la maladie, celle-ci mériterait de trouver sa place dans les maladies bien médicalisées comme le diabète ou le cancer.

En quoi le miel accélère-t-il la guérison ? Ses bienfaits viendraient de sa concentration en antioxydants, (plus présents dans les miels de couleur foncée), note l'étude. Des antioxydants qui agiraient plus efficacement que certains sirops classiques pour la toux, potentiellement dangereux quand ils sont administrés à trop forte dose.

Il est encore les antioxydants du miel qui aideraient à protéger le cœur du « maladis » cholestérol (LDL) et des lipoprotéines cardiovasculaires, selon une étude parue dans le Journal of Agricultural & Food Chemistry.

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

REMÈDE 1 : UNE DÉCOTHION DE CANELLE ET TILLEUL
Les vertus des plantes en tisane permettent de calmer les

Soignez-la sans antibiotiques

Dans les transports en commun, dans les couloirs du boutou, à l'école... ça touze partout ! Les bronchites sont de retour. Mais pas d'inquiétude : la bronche, le plus souvent bénigne, guérir facilement... et sans antibiotiques !

BRONCHITE : LES VIRUS, PRINCIPAUX RESPONSABLES

Dès que s'annoncent les premiers froids, les nez commencent à couler. Et parfois, comme le constat le bon sens populaire, le rhume « tombe sur les bronches », provoquant une inflammation : c'est la bronchite.

Aucun médicament n'est capable d'éliminer les virus, responsables de la majorité des bronchites. En revanche, le système immunitaire y parvient très bien, plus rapidement si vous vous abstenez de fumer.

BRONCHITE AIGUË : ELLE GUÉRIT SANS ANTIBIOTIQUES

En général, au bout de trois ou quatre jours, la toux devient grasse : l'expectoration (les crachats) est plus abondante, parfois

aggravée. Des médicaments, les mucolytiques, fluidifient les sécrétions et facilitent leur élimination.

Mais contrairement à ce qu'il croient encore récemment, les antibiotiques, actifs sur les bactéries, sont inutiles dans 95 % des cas. « En effet, la toux grasse n'est pas un virus, mais le tabac et des polluants irritants. Quelque 2,5 millions de Français sont touchés, et 12 500 meurent chaque année de ses complications. »

Longtemps typiquement masculine, la bronchite chronique tend à se féminiser. Cette maladie se caractérise par une toux grasse apparaissant le matin, durant trois mois d'affilée et depuis deux années consécutives. Les fumeurs croient souvent qu'il est nécessaire de se débarrasser d'un peu de tousser un peu chaque matin.

Il s'agit de rester à l'abri de l'air froid, de l'humidité et de la poussière.

Si la toux persiste, il est important de consulter votre médecin. Découvrez aussi pourquoi il ne faut pas laisser traîner une bronchite.

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

BRONCHITE CHRONIQUE : GARDE AUX SURINFECTIONS

La bronchite chronique possède un seul point commun avec l'infection aigüe : c'est une inflammation due à une agression extérieure. Symptômes, gravité et agresseur diffèrent. Ici, la cause n'est pas un virus, mais le tabac et des polluants irritants.

Quelque 2,5 millions de Français sont touchés, et 12 500 meurent chaque année de ses complications.

Longtemps typiquement masculine, la bronchite chronique tend à se féminiser. Cette maladie se caractérise par une toux grasse apparaissant le matin, durant trois mois d'affilée et depuis deux années consécutives. Les fumeurs croient souvent qu'il est nécessaire de se débarrasser d'un peu de tousser un peu chaque matin.

Il s'agit de rester à l'abri de l'air froid, de l'humidité et de la poussière.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Si la toux persiste, il est important de consulter votre médecin. Découvrez aussi pourquoi il ne faut pas laisser traîner une bronchite.

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

IN TOUTE SÉCURITÉ

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

FRANCE

Des milliers de manifestants contre l'islamophobie et l'extrême droite défilent à Paris

Plusieurs milliers de manifestants ont défilé dimanche à Paris à l'appel de plusieurs organisations et de personnalités pour dénoncer la progression de l'islamophobie et du racisme en France, après le meurtre du jeune musulman Aboubakar Cissé dans une mosquée du sud de la France.

"Le racisme, ça commence avec des mots et ça finit comme Aboubakar", clame une pancarte visible dans le cortège où ont pris place de nombreux représentants du parti La France Insoumise (LFI), dont son chef de file Jean-Luc Mélenchon et les députés Louis Boyard ou Eric Coquerel.

Au milieu de drapeaux palestiniens, les manifestants ont scandé "Non, non à l'islamophobie", avec plusieurs slogans et pancartes ciblant le ministre de l'Intérieur : "Même si Retailleau ne veut pas, nous on est là".

Des organisations antiracistes ont appelé à défilé dans la capitale et ailleurs en France pour dénoncer la progression de l'islamophobie, contre l'extrême droite et saluer la mémoire d'Aboubakar Cissé.

Eric Coquerel a déploré une "augmentation de l'islamophobie de manière incontestable, jusqu'à la mort d'Aboubakar Cissé dans une



mosquée". "Jamais on ne dira assez la responsabilité du ministre Retailleau qui fusionne droite et extrême droite", a-t-il lancé. À Avignon (sud-est), des centaines de manifestants se sont rassemblés contre l'islamophobie devant la mairie.

"On en a marre que l'islamophobie tue, je ne veux plus entendre ces histoires", affirme Sabah Boutahar, présidente du collectif antiraciste des Résiliences, qui a lancé l'appel à manifester avec le bureau local de LFI et le député Raphaël Arnault.

Dans son quotidien, Nora, adhérente des Résiliences, dit ressentir "la

montée d'une islamophobie permanente, structurelle et institutionnelle".

"C'est comme un puits sans fond, on a l'impression qu'il n'y a plus de limite, ça touche tous les domaines : l'éducation, la santé, le sport", dit-elle.

La manifestation est aussi une réponse à la procédure lancée par le ministre de l'Intérieur pour dissoudre la Jeune Garde, groupe antifasciste de Raphaël Arnault.

Le député l'affirme : "Ils veulent dissoudre des groupes qui luttent contre le racisme, car c'est la continuité d'un agenda et d'une politique raciste.

Après l'assassinat

d'Aboubakar Cissé, on doit montrer que même s'ils le veulent, ils ne pourront pas nous faire taire".

Les trois premiers mois de l'année ont enregistré une augmentation des actes antimusulmans de 72% par rapport à la période en 2024 avec 79 cas recensés, selon le décompte du ministère de l'Intérieur.

Le ministre français de l'Intérieur Bruno Retailleau continue de faire l'objet de nombreuses critiques pour son comportement "arrogant" et "irresponsable" à propos de sa réaction face au meurtre du jeune Cissé. Selon le sénateur français Ian Brossat, le ministre de l'Intérieur a contribué ces derniers mois à répandre la haine anti-musulmans en France, dénonçant son obsession envers la question de l'Islam.

Certains députés ont également exigé la démission de Bruno Retailleau.

Ensuite, l'autodétermination du peuple palestinien" qui est ciblée.

L'Etat français fait donc le choix de redoubler d'acharnement à l'encontre des organisations qui défendent le peuple palestinien.

Cette procédure s'inscrit en effet dans la continuité de la persécution pénale et administrative qui frappe le mouvement de solidarité : interdictions de manifester et de se réunir, condamnations pénales lourdes et maintenant dissolution d'organisations", avait déploré l'organisation dans un communiqué.

Dissolution d'"Urgence Palestine": une ONG dénonce "la dégradation des libertés d'expression"

L'ONG des droits de l'Homme Amnesty International a dénoncé la procédure de dissolution engagée par le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, contre l'organisation "Urgence Palestine", qualifiant cette mesure d'"entrée à la liberté d'expression des associations en France" et d'acte "très grave".

Dans un communiqué repris lundi par des médias, Amnesty International s'inquiète du "signal alarmant" que constitue la procédure de dissolution d'"Urgence Palestine" enga-

gée par Retailleau. "La décision du gouvernement de dissoudre un collectif de défense des droits des Palestiniens, en plein génocide (sioniste) dans la bande de Ghaza, (est) un acte très grave", estime dans le communiqué la présidente d'Amnesty International France, Anne Savinel-Barras, dénonçant les "restrictions disproportionnées" dans plusieurs pays d'Europe et aux Etats-Unis "des libertés d'expression et de réunion pacifique des défenseurs des droits des Palestiniens".

La procédure de dis-

solution illustre "la dégradation continue des libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique en France", regrette l'ONG.

Retailleau avait annoncé le 30 avril engager la procédure de dissolution du collectif, créé après l'agression sioniste génocidaire déclenchée contre Ghaza le 7 octobre 2023.

Dans sa réaction immédiate à cette mesure, "Urgence Palestine" a dénoncé un "acharnement" contre les organisations de solidarité avec la Palestine, affirmant que c'est sa "position de sou-

tenir à l'autodétermination du peuple palestinien" qui est ciblée.

L'Etat français fait donc le choix de redoubler d'acharnement à l'encontre des organisations qui défendent le peuple palestinien.

Cette procédure s'inscrit en effet dans la continuité de la persécution pénale et administrative qui frappe le mouvement de solidarité : interdictions de manifester et de se réunir, condamnations pénales lourdes et maintenant dissolution d'organisations", avait déploré l'organisation dans un communiqué.

IRAN-ETATS UNIS

Le 4^e round de négociations a été "plus sérieux" que les précédents (MAE iranien)

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi a affirmé que le quatrième round de négociations avec les Etats-Unis sur le programme nucléaire iranien, tenu dimanche à Mascate, a été "plus sérieux" que les précédents.

"Les négociations ont été beaucoup plus sérieuses et explicites que les trois cycles précédents", a déclaré M.

Araghchi à la télévision d'Etat iranienne à Mascate.

Il a ajouté que des "questions ont été discutées en détail" et a noté

que les pourparlers "avançaient".

Un quatrième round de négociations indirectes entre l'Iran et les Etats-Unis s'est tenu dimanche dans la capitale omanaise Mascate, ayant porté sur le dossier nucléaire iranien et la levée des sanctions sur l'Iran.

"Le quatrième cycle de négociations indirectes entre l'Iran et les Etats-Unis est terminé.

Des discussions difficiles mais utiles pour mieux comprendre les positions des uns et des autres et pour trouver des moyens raisonnables et réalistes pour surmonter les

divergences", a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Esmail Baqai.

Par ailleurs, les Etats-Unis "sont encouragés par les résultats" du quatrième cycle de discussions avec l'Iran sur le programme nucléaire de Téhéran, a affirmé un haut responsable américain, cité par des médias.

Les discussions à Mascate ont été menées par l'émissaire américain pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, et le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Araghchi.

APS

TURQUIE

Le PKK annonce sa dissolution

Le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) a annoncé lundi sa dissolution et la fin de plus de quatre décennies de lutte armée contre le pouvoir central, rapportent des médias.

"Le 12e Congrès du PKK a décidé de dissoudre la structure organisationnelle du PKK et de mettre fin à la méthode de lutte armée", a annoncé dans un communiqué le parti kurde, qui avait indiqué plus tôt s'être réuni en congrès la semaine dernière. Aussitôt annoncée, cette décision a été saluée par le parti au pouvoir AKP comme "une étape importante vers l'objectif d'une Turquie débarrassée du terrorisme".

Le 27 février, le chef du PKK, Abdullah Ocalan, avait appelé son mouvement à déposer les armes et mettre fin à une guérilla qui a fait plus de 40.000 morts depuis 1984. Le PKK avait répondu favorablement le 1er mars à l'appel de son chef, annonçant un cessez-le-feu immédiat avec les forces turques. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, avait alors estimé que l'appel d'Abdullah Ocalan était une "opportunité historique" pour les Turcs et les Kurdes.

ALLEMAGNE

Des milliers de manifestants pour l'interdiction du parti anti-immigration AfD

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté dimanche en Allemagne pour l'interdiction du parti anti-immigration AfD qui vient d'être classifié par le renseignement intérieur comme "extrémiste" de droite.

Les manifestants se sont rassemblés dans plus de 60 villes, de Cologne à Hambourg en passant par la capitale Berlin, à l'appel du réseau associatif "Zusammen gegen Rechts" (ensemble contre la droite).

"L'AfD n'est pas un parti normal et ne doit pas être traité comme tel.

Il est maintenant temps d'examiner sérieusement l'interdiction du parti", déclare-t-il sur son site.

A Berlin, le rassemblement à l'emblématique porte de Brandenbourg a attiré dans l'après-midi plus de 7.000 personnes selon les organisateurs, 3.000 selon la police.

"Tous ensemble contre le fascisme", ont scandé les manifestants, brandissant des pancartes contre le parti.

Quelques jours avant l'investiture du nouveau chancelier Friedrich Merz, les services de renseignement intérieur ont classifié l'AfD comme "extrémiste" de droite, pouvant représenter un danger pour l'ordre démocratique.

Jeudi, le renseignement intérieur allemand a suspendu provisoirement cette décision en attendant que la justice, saisie d'un recours par le parti, rende son verdict.

PAKISTAN - INDE

L'OCI salue le cessez-le-feu

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'est félicité du cessez-le-feu proclamé samedi par le Pakistan et l'Inde, appelant les deux pays à s'engager dans un dialogue constructif pour résoudre toutes les questions en suspens.

Dans un communiqué, le Secrétariat général a également appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts et à encourager le Pakistan et l'Inde à s'engager dans un dialogue constructif pour résoudre toutes les questions en suspens, par des moyens pacifiques et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies.

Il a affirmé "sa position ferme appelant au respect des principes de la Charte des Nations unies et du droit international, en particulier le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, ainsi que la protection des civils, des zones résidentielles et des installations civiles, y compris les lieux de culte".

Le Pakistan et l'Inde avaient accepté samedi un cessez-le-feu avec "effet immédiat".

Les deux pays étaient engagés depuis plusieurs jours dans une confrontation militaire, échangeant attaques de drones, de missiles et tirs sur leur frontière contestée au Cachemire.

PALESTINE

Une coalition d'associations françaises appelle à des rassemblements en France pour marquer les 77 ans de la Nakba

Une coalition d'une centaine d'associations françaises appelle à des rassemblements à travers toute la France du 15 au 18 mai, pour marquer les 77 ans de la Nakba et exiger un cessez-le-feu permanent à Ghaza, ainsi que des sanctions contre l'occupation sioniste qui mène une guerre d'extermination contre le peuple palestinien, dans la continuité de la Nakba.

Soulignant que le 15 mai 2025 marquera les 77 ans de la Nakba, lorsqu'en 1948, près de 800000 Palestiniens ont été déplacés de force, leurs descendants étant encore aujourd'hui privés de leur droit au retour, la coalition soutient que le même "processus se déroule aujourd'hui contre la population de Ghaza et de Cisjordanie".

A Ghaza, depuis la rupture unilatérale du cessez-le-feu par l'occupation sioniste, "la famine est clairement assumée par (cette entité) comme arme de guerre au mépris de toutes les règles du droit international", dénonce la coalition dans un communiqué.

Elle rappelle, dans ce contexte, que "pas un seul camion d'approvisionnement n'est entré à Ghaza depuis le 2 mars.

Le bateau Conscience de la Flottille de la Li-



berté, qui tentait d'apporter des vivres et des médicaments à Ghaza, a été attaqué par des drones dans les eaux internationales".

Selon cette coalition, "c'est un génocide, pointé comme plausible par la Cour internationale de Justice et confirmé par les plus grandes organisations de défense des droits humains, qui se déroule sous les yeux du monde entier qui laisse faire".

"Et maintenant, (l'entité sioniste) annonce clairement son plan pour s'emparer de Ghaza et regrouper puis expulser ses habitants", ajoute-t-elle, fustigeant la passivité complice des chancelleries occidentales". Elle estime, à ce titre, que ce sont "des décennies d'une impunité totale de (l'entité sioniste), alors qu'elle viole en permanence le droit international, qui nous

ont menés à cette situation". Une situation qui concerne plus largement la région, avec les violations répétées par (cette entité) du cessez-le-feu avec le Liban, et les attaques contre la Syrie ainsi que l'occupation d'une partie de son territoire", fait-elle remarquer, appelant à "mettre fin à cette impunité" et à "prendre des sanctions" contre elle.

La coalition exige, à cet effet, la reprise "immédiate et inconditionnelle" de l'aide humanitaire à Ghaza et l'ouverture des points de passage aux équipes de secours et aux journalistes, l'arrêt des massacres et de la guerre génocidaire en Palestine, un cessez-le-feu permanent à Ghaza et l'arrêt de l'annexion de la Cisjordanie.

Soulignant la nécessité de mettre fin à l'occupation, la colonisation et

à l'apartheid, la coalition appelle à l'application de la résolution des Nations Unies du 18 septembre 2024, qui a donné un délai de 1 an à l'entité sioniste pour mettre fin à l'occupation du territoire palestinien. Elle plaide également pour la reconnaissance "immédiate et sans condition" de l'Etat de Palestine par la France dans le cadre du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, pour le droit au retour des réfugiés palestiniens et pour le respect de la liberté d'expression, de manifestation et de réunion, en particulier en France, où la solidarité avec le peuple palestinien est "constamment attaquée".

"Nous appelons à des rassemblements partout en France du 15 au 18 mai sur la base de ces revendications, et pour marquer les 77 ans de la Nakba", a-t-elle conclu.

Ghaza : l'OCHA appelle à la fin du blocus humanitaire imposé par l'occupation sioniste

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a appelé lundi, à la fin du blocus humanitaire imposé par l'occupation sioniste sur la bande de Ghaza depuis neuf semaines.

L'OCHA a indiqué sur son site officiel que ses stocks sont presque épuisés, alors que le blocus sioniste entre dans son troisième

mois. De son côté, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que plus de neuf semaines se sont écoulées depuis le début du siège sur Ghaza, durant lesquelles l'entité sioniste a entravé l'entrée de toute aide humanitaire, médicale et commerciale. Pour l'UNRWA, plus ce blocus se prolonge, plus les dom-

ages irréparables causés à la vie des Palestiniens, "seront importants", rappelant que des milliers de ses camions sont prêts à entrer dans l'enclave.

Depuis le 2 mars dernier, l'occupation sioniste entrave l'entrée de toute aide humanitaire, alimentaire et médicale, nécessaires pour la survie des Palestiniens dans la bande de Ghaza.

Ghaza: 15 martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste à Jabalia (nouveau bilan)

Au moins 15 Palestiniens, dont des enfants, sont tombés en martyrs lundi, dans un bombardement par l'armée d'occupation sioniste d'une école abritant des personnes déplacées à Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Le bilan des martyrs suite au bombardement par les forces d'occupation sioniste d'une école abritant des personnes

déplacées s'est élevé à 15, en plus de plusieurs blessés, souligne Wafa citant des sources médicales. Selon les mêmes sources, cinq enfants figuraient parmi les martyrs de cette attaque sioniste lors de laquelle des avions de guerre ont ciblé le deuxième étage d'une école abritant des personnes déplacées à Jabalia al-Balad, au nord de la bande de Ghaza. Dans le centre de la bande de Ghaza, plusieurs Palesti-

niens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés après que les forces d'occupation ont bombardé une maison près de la mosquée Hamad al-Hasanat, à l'ouest du camp de Nuseirat. Par ailleurs, l'armée d'occupation a détruit plusieurs maisons dans les régions est du quartier d'Al-Tuffah, au nord-est de la ville de Ghaza.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars

contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutif à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.720 martyrs et 7.513 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 52.862 martyrs et 119.648 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Des milliers de manifestants à Bruxelles pour un cessez-le-feu en Palestine

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont défilé dimanche à Bruxelles pour réclamer un cessez-le-feu en Palestine, notamment à Ghaza, à l'appel d'une soixantaine d'organisations de la société civile belge.

"Nous sommes là pour exiger de notre gouvernement d'agir face à un génocide décomplexé de (l'entité sioniste) envers toute la population palestinienne", ont déclaré les organisateurs lors des discours ouvrant la manifestation pour un "cessez-le-feu et la justice en Palestine".

Lors de sa prise de parole, l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, a tenu à souligner l'importance de porter un message "d'amour" et de s'unir "contre le fascisme", que ce soit en protestant contre le "génocide" commis par l'occupation sioniste en Palestine, ou face à la montée de l'extrême droite en France et en Belgique notamment.

La foule, massivement présente sur le boulevard Simon Bolivar, a rapidement commencé à clamer des "Free, free Palestine" et "arrêtez d'armer" l'entité sioniste.

Une longue banderole blanche portée par des dizaines de manifestants affichait les noms d'un grand nombre de Palestiniens tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste.

Pour contraster avec le silence face à la famine qui sévit dans la bande de Ghaza, les manifestants étaient invités à apporter les ustensiles nécessaires pour un "concert de casseroles".

Après les discours prononcés sur le boulevard Simon Bolivar, le cortège s'est élancé vers la gare du Midi en longeant la petite ceinture via le canal de Bruxelles.

Neuvième grande marche à Bruxelles pour un cessez-le-feu en Palestine, cette manifestation est organisée à l'occasion des 77 ans de la "Nakba", à savoir "l'expulsion des Palestiniens de leur terre en 1948 et le processus de dépossession continu qui s'en est suivi, dont le génocide en cours dans la bande de Ghaza depuis 19 mois constitue l'effroyable aboutissement", soulignent les organisateurs.

"La Nakba n'est pas un souvenir du passé, elle continue aujourd'hui sous nos yeux, à travers chaque bombardement, chaque déplacement forcé, chaque privation de liberté", a souligné Dima Daibes, membre du collectif palestinien Beïtâa.

Originaire de Floreffe, Albert est venu manifester à Bruxelles pour protester contre "l'injustice faite aux Palestiniens depuis 77 ans".

"En tant qu'humain, papa et grand-père, je trouve que ce qu'il se passe à Ghaza est ignoble", a-t-il déclaré, ajoutant que "se taire quand il y a un génocide, c'est devenir un peu complice de ce génocide, et c'est cela que nous reprochons à l'actuel gouvernement belge".

Outre l'instauration d'un embargo militaire total envers l'entité sioniste et la suspension de l'accord d'association qui lie l'Union européenne à cette entité, les organisateurs réclament que la Belgique se conforme à ses obligations internationales, en particulier à l'avis consultatif du 19 juillet 2024 de la Cour internationale de justice relatif à l'occupation du Territoire palestinien.

Cet avis établit des responsabilités claires pour les Etats tiers, dont "des mesures pour empêcher les échanges commerciaux et investissements qui aident au maintien de la situation illicite créée par (l'entité sioniste) dans le Territoire palestinien occupé".

"Ceci impose, à minima, l'interdiction du commerce avec les colonies en territoire palestinien occupé", pointent les organisations, dénonçant "l'ambiguité" du gouvernement belge quant à son obligation d'exécuter les mandats d'arrêts de la Cour pénale internationale (CPI) contre des responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, notamment l'usage de la famine contre la population civile.

"Face aux crimes imprescriptibles de persécution, d'apartheid et de génocide contre le peuple palestinien perpétrés par (l'entité sioniste), le refus du gouvernement belge d'en tirer des conséquences constitue à la fois une inacceptable faute morale et politique et une contradiction majeure avec son engagement à lutter contre l'impunité internationale", a conclu le porte-parole de l'association belgo-palestinienne (ABP), Gregory Mauzé.

MÉDÉA

Ouverture de la 13ème édition du Festival culturel international de calligraphie arabe

La 13ème édition du Festival culturel international de calligraphie arabe s'est ouverte, lundi, à la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa, en présence de nombreux calligraphes nationaux et étrangers.

Soixante-trois (63) calligraphes, dont une quarantaine sont issus de vingt wilayas du pays, et vingt-deux (22) autres venus d'Egypte, de Tunisie, de Turquie, de Jordanie, de Libye, de Malaisie, de Chine, d'Iran, du Pakistan et d'Irak, participant à cette édition, a fait savoir le commissaire du Festival, Abderrazak Khaberou.

Une exposition mettant en valeur plus de 100 œuvres calligraphiques de style classique et en lettrisme réalisées par les participants à cet évènement culturel, est accès-



sible au public jusqu'à jeudi prochain.

Plusieurs ateliers consacrés aux styles calligraphiques "Thulut", "Koufi", "Diwani", et "Houroufi" (lettisme), seront organisés au cours de ce Festival, en sus de rencontres sur les différents styles d'écriture et les techniques de calligraphie, animées par des calligraphes nationaux et étrangers, a indiqué le président du Festival.

Cette manifestation constitue un moyen pour "perpétuer cet art ancestral, de mettre en exergue également le haut niveau

de créativité qu'a atteint la calligraphie arabe et les efforts déployés pour préserver et transmettre ce legs précieux", a-t-il dit.

"C'est aussi un espace d'échange d'expérience et de savoir-faire entre les calligraphes présents et l'occasion pour les jeunes d'accueillir de nouvelles connaissances en la matière en cotoyant les calligraphes qui ont de l'expérience", a-t-il ajouté.

La 13ème édition du Festival culturel international de calligraphie arabe rend hommage au défunt calligraphe algérien, Ab-

delhamid Skender (1939-2025), qui a occupé pendant de longues années la fonction de calligraphe officiel au sein de la Présidence de la République.

Diplômé en calligraphie, Abdellah Skender enseigna durant une dizaine d'années à l'Ecole des Beaux-Arts. Il est l'auteur de grandes œuvres calligraphiques qui lui ont valu de multiples distinctions à l'échelle nationale et à l'étranger.

ALGER

Lancement de la "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles"

La "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles" a été lancée samedi à Alger, une initiative visant à étudier, publier et mettre la lumière sur la pensée civilisationnelle de ce penseur algérien à travers une perspective contemporaine.

A l'initiative de la "Fondation Afak pour les études et la formation", ce projet scientifique a été lancé lors d'une cérémonie organisée au siège du Haut conseil islamique (HCI), en présence de son président, Mabrouk Zaid El Kheir, et du président de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA), Abdelhalim Kaba, outre des chercheurs intéressés par la pensée de Malek Bennabi.

Dans son allocution à l'occasion, le président de la Fondation Afak pour les études et la formation, Redouane Toufoufi, a souligné que le travail de la "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles" consistait à étudier et à diffuser la pensée du philosophe et penseur algérien Malek Bennabi à travers l'organisation de rencontres et de colloques intellectuels dans le but de "raviver sa pensée dans le cadre d'une approche contemporaine et de présenter une analyse scientifique et critique de ses ouvrages et de ses idées, ainsi que de leurs applications aux défis contemporains".

De son côté, le président de l'AOMA a mis en avant l'importance de rendre de tels hommages aux penseurs, aux savants et aux créateurs, saluant à l'occasion cette initiative qui, selon lui, "immortalise la pensée de Malek Ben-

nabi". Pour sa part, le président de la "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles", le chercheur Amar Talbi, qui fut l'un des étudiants de Malek Bennabi, a indiqué que cette initiative, encadrée par un conseil scientifique intéressé par la pensée de Malek Bennabi, visait à "susciter la conscience en Algérie et dans le monde musulman".

De son côté, M. Mohamed Ouzar, membre de la "Fondation Afak pour les études et la formation", a présenté un exposé exhaustif sur le projet de la "Chaire scientifique Malek Bennabi", expliquant qu'il s'agit d'un "espace d'échange scientifique entre les chercheurs et les étudiants intéressés par la pensée de Malek Bennabi".

Malek Bennabi (1905-1973) est considéré comme l'une des figures emblématiques de la pensée islamique contemporaine et l'un des pionniers de la renaissance intellectuelle au XXe siècle. Il a profondément marqué les domaines de la pensée et de la réforme sociale.

Malek Bennabi est particulièrement connu pour son concept de la "colonialité", l'une de ses idées les plus marquantes qui suscite l'intérêt des chercheurs et des critiques.

Le défunt a plus d'une trentaine de livres en français et en arabe, dont "Les conditions de la renaissance" (1948), "L'idée d'un Commonwealth islamique" (1958), "Le problème de la culture" (1959) et "Le problème des idées dans le monde musulman" (1970).

CINÉMA

Appel à candidature pour le prix "Jazair Awards 2025"



Les candidatures pour la 3ème édition du prix "Jazair Awards", distinguant les meilleurs films qui font l'excellence de la création cinématographique dans différentes catégories, sont ouvertes jusqu'au 31 mai, ont indiqué les organisateurs.

OUvert aux productions audiovisuelles algériennes et étrangères, ce concours international distingue les cinéastes, techniciens, acteurs et films les plus remarquables.

Les candidats souhaitant participer sont invités à soumettre leurs productions (longs et courts métrages, documentaires, séries...) via la plateforme www.jazairawards.org.

Les "Jazair Awards" récompensent les catégories artistiques et techniques des œuvres en décernant plusieurs prix distinguant notamment les meilleurs longs films, réalisateurs, acteurs, scénarios, montages et conceptions de production.

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix, prévue le 3 octobre prochain, selon les organisateurs.

Organisé par l'Académie algérienne des Arts, le prix "Jazair Awards" vise à promouvoir le patrimoine culturel algérien sur la scène internationale et à encourager la production et la distribution des films algériens.

PUBLICITÉ



ALGERIE TELECOM -SPA-
EPE/SPA au capital social

de 115.000.000.00 de DA RC n°02b18083

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Béchar

APPEL D'OFFRES

N°03/AT/DOT08/SDFS/DAL/ACHAT/2025

La direction opérationnelle des télécommunications de Béchar lance un avis d'appel d'offres pour : TRAVAUX D'ÉTANCHEITÉ DE TOUTES LES STRUCTURES AT DOT BECHAR suivantes :

N°	Intitulé de l'opération
01	ETANCHEITE CMP GHARASSA
02	ETANCHEITE POINT PRESENCE ABADLA
03	ETANCHEITE CT ABADLA
04	ETANCHEITE RSS ERG FARADJ
05	ETANCHEITE RSS MOUGHEL

Les fournisseurs, répondant aux conditions d'exercice de la profession, intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du service Achats de la DOT Béchar ; sis au Nouveau siège en face Université Tahri Mohammed Béchar, contre le paiement auprès de la banque BNA agence 00 1004 12030000005540 d'un montant de trois mille dinars (3.000DA), non remboursable représentant les frais de reprographie.

Le dossier administratif et les deux offres technique et financière, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges, doivent parvenir dans un pli externe fermé, cacheté et anonyme le dernier jour du délai de préparation des offres entre 08:00 et 12:00 heures. Si cette date coïncide avec un week-end, ou jour férié, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable suivant, et ce à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BECHAR
Face université TAHRİ MOHAMED BECHAR

APPEL D'OFFRES

N° 03/AT/DOT08/SDFS/DAL/ACHAT/2025

Travaux d'étanchéité de toutes les structures d'ATDOT Bechar

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours calendaires à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et le site [web:www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz).

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 12h00.

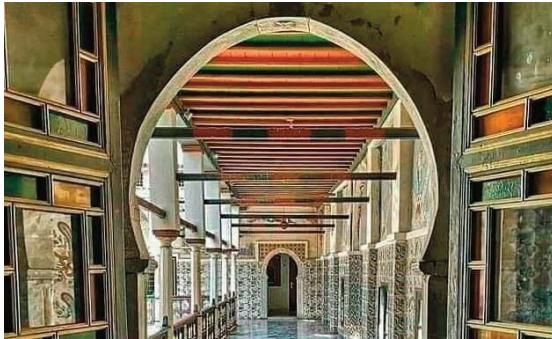
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financière, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des plis à 12h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

CONSTANTINE

Lancement d'un plan de promotion du patrimoine à travers l'utilisation de l'IA et la technologie 3D (wilaya)

Un programme pour la promotion et la préservation du patrimoine à travers l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et la technologie de numérisation 3D vient d'être lancé par la wilaya de Constantine en collaboration avec l'Université des Frères Mentouri, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

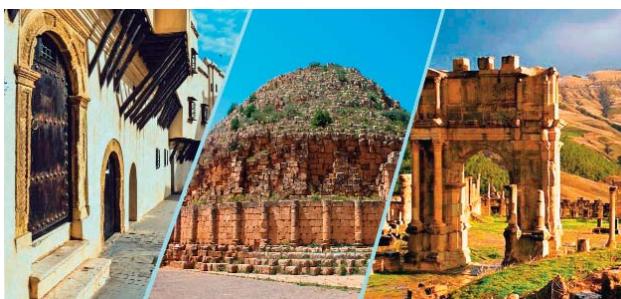


L'initiative devra donner lieu à l'élaboration d'une carte virtuelle complète sur les différents sites et monuments archéologiques et touristiques dont dispose la wilaya, ce qui va permettre d'accompagner

les efforts de promotion et de préservation du patrimoine local, a précisé la cellule de communication de la wilaya. Ce programme est lancé en collaboration avec le Centre de recherche en aménagement du territoire de l'Université Constantine 1, a fait savoir la même source, précisant qu'il sera procédé dans le cadre de cette coopération à l'organisation des Journées de formation, d'information et de vulgarisation impliquant les différents intervenants dont la société civile. L'initiative a été lancée dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) placé cette année sous le thème "Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle (IA)", a-t-on rappelé.

ALGER

Journée d'étude sur l'intelligence artificielle et le patrimoine architectural algérien



Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhier Ballalou a présidé, lundi à Alger, le lancement d'une journée d'étude sur l'intelligence artificielle et le patrimoine architectural algérien, organisée en coordination avec le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) et la Fondation Patrimoine, Ville et Architecture, avec la participation d'architectes, de chercheurs et d'étudiants spécialisés en intelligence artificielle et en patrimoine culturel.

Intervenant à cette occasion, le ministre a mis en avant l'importance de "la sauvegarde de notre mémoire collective, de la préservation de notre identité architecturale et de l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle au service de la documentation, du diagnostic, de la restauration et de la réhabilitation des sites patrimoniaux avec une vision novatrice et durable".

Il a, à cet égard, indiqué que les techniques de l'intelligence artificielle "assurent des outils pour

protéger les sites historiques et y faciliter l'accès", en plus de "renforcer l'interaction culturelle avec les nouvelles générations, garantissant ainsi la pérennité du patrimoine et sa protection contre de multiples menaces, telles que sa disparition ou sa dégradation du fait des changements environnementaux".

A l'occasion de cette rencontre, organisée dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), M. Ballalou a plaidé pour l'ouverture d'un "dialogue approfondi entre les experts et les acteurs concernés sur les défis techniques et éthiques liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle, insistant, par là même, sur la nécessité de respecter l'authenticité culturelle et de protéger les données, en associant les acteurs de la société civile".

Par ailleurs, le ministre a estimé que ces initiatives "réflètent l'engagement de l'Algérie à préserver son patrimoine culturel authentique, en tant que

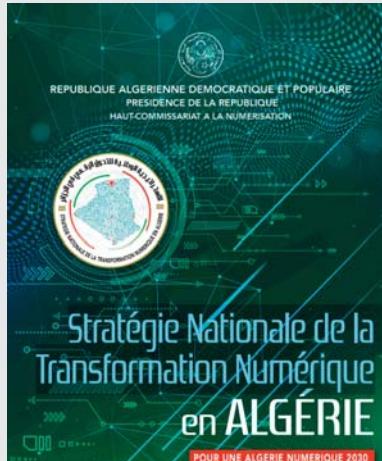
symbole de son identité et de sa souveraineté nationale", soulignant que l'intelligence artificielle constitue "un outil essentiel pour réaliser le développement culturel à travers le renforcement de la coopération entre les institutions culturelles et technologiques et la création de méthodes innovantes en phase avec les transformations numériques mondiales".

Par ailleurs, la directrice des études prospectives, de la documentation et de l'informatique auprès du ministère de la Culture, Nawel Dahmani, a souligné, lors d'une présentation sur "l'intelligence artificielle au service du patrimoine architectural", que "l'intégration de l'intelligence artificielle dans le domaine du patrimoine architectural ouvre des perspectives inédites pour la valorisation, la documentation, la sauvegarde et la restauration des édifices patrimoniaux". Cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs interventions sur les moyens d'exploiter l'intelligence artificielle pour la préservation et la valorisation du patrimoine architectural algérien.

Pour sa part, le prési-

NUMÉRISATION

La Stratégie nationale de transformation numérique 2030 dévoilée



La Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, a supervisé, lundi à Alger, la présentation de la Stratégie nationale de transformation numérique (SNTN) qui constitue la première référence nationale encadrant le processus de concrétisation de cette transition.

Lors d'une journée d'information organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous le thème "Pour une Algérie numérique 2030", Mme Benmouloud a indiqué que "l'importance majeure accordée au dossier de la numérisation par le président de la République qui suit en personne son avancement, témoigne de la forte volonté politique animant la plus haute autorité du pays en vue de réaliser une transition numérique globale en Algérie".

Et d'ajouter que l'élaboration de la SNTN figure parmi les projets stratégiques auxquels le Haut-Commissariat à la Numérisation s'est engagé depuis sa création, étant "la première référence nationale encadrant le processus de concrétisation de cette transformation dans notre pays".

Elle a, à cet égard, précisé que la transformation numérique en Algérie reposait sur "une approche participative globale impliquant tous les secteurs ministériels, les experts, les acteurs et les opérateurs économiques dans le domaine de la numérisation".

Le contenu de cette stratégie, a-t-elle précisé, repose sur "l'amélioration du bien-être du citoyen et des institutions, en facilitant et en accélérant les différentes opérations, en garantissant une connectivité de haute qualité pour tous, en assurant des services publics numérisés facilement accessibles, et en développant une économie numérique nationale créatrice de richesse".

Cette stratégie s'articule autour de cinq axes fondamentaux qui sont "l'infrastructure de base", "les ressources humaines, la formation, la recherche et le développement", "la gouvernance numérique", "l'économie numérique" et "la société numérique".

Elle vise à atteindre plusieurs objectifs à même de réaliser un ensemble de valeurs, dont la transparence, l'efficacité dans la gestion, et la garantie d'un développement socioéconomique durable.

La Stratégie comprend également deux fondements essentiels.

Le premier concerne l'aspect juridique et réglementaire régitant, encadrant et régulant le domaine du numérique, a-t-elle ajouté, précisant que "le Haut Commissariat à la Numérisation œuvre actuellement à l'élaboration d'un projet de loi sur la numérisation".

Le deuxième fondement porte, quant à lui, sur la sécurité numérique et inclue la protection des données et des systèmes des menaces cybernétiques.

Ont pris part à cette journée d'information, des membres du gouvernement ainsi que de représentants d'instances officielles.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:10



20:10

**Emmanuel Macron :
Les défis de la France**



Le Président de la République répond en direct aux questions de Gilles Bouleau. Tout au long de l'émission, il sera interpellé par plusieurs personnalités issues de la société civile sur des thèmes majeurs de l'actualité nationale et internationale. Le chef de l'Etat répondra également aux questions posées par les téléspectateurs via le site et l'application de la chaîne, et les réseaux sociaux.

**Aux origines,
l'esclavage**



Du XVII^e au XIX^e siècle, la France a réduit en esclavage 4 millions de personnes. En deux siècles, guidés par la quête de profit, les ports de la façade atlantique se lancent dans un vaste trafic d'êtres humains. En tout, 1,5 millions de personnes sont arrachées au continent africain pour être revendus comme esclaves dans les colonies. De cette histoire terrible, beaucoup de français sont les descendants. Ceux-ci, parfois célèbres (Joey-Starr, Kalash, Marie-Laure Garnier, Guillaume Hoarau, Karine Baste et Stefi Celma), explorent aujourd'hui leur arbre généalogique.

france 3 20:10

**Face à face
Saison 3**



Dans cette nouvelle saison, Justine et Vanessa vont devoir se regarder en face, et déterminer quel avenir elles espèrent construire désormais : ensemble ou séparément ?

CANAL+ 20:06

Anora



Anora, 23 ans, gagne sa vie comme stripteaseuse dans un club chic de Manhattan. La jeune femme, russophone, est appelée un soir par son patron qui lui demande de s'occuper plus spécifiquement d'Ivan Zakharov, fils d'un très riche oligarque russe, qui parle assez mal anglais. Les deux jeunes gens se retrouvent à passer la nuit ensemble et Ivan, sous le charme, paie Anora pour qu'elle revienne vite. Il décide même de la rémunérer une semaine complète, temps qu'il va passer à Las Vegas avec elle et des amis. C'est dans la capitale du jeu, que, sur un coup de tête, Ivan et Anora se marient.

M6 20:10

**9-1-1
Saison 8**



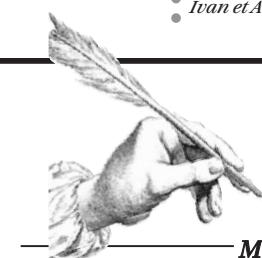
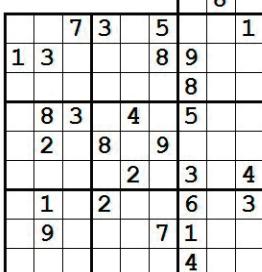
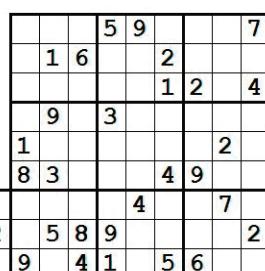
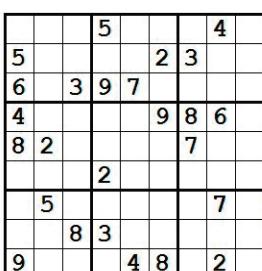
Depuis que Bobby a pris sa retraite, c'est le tyannique capitaine Gerard qui le remplace à la tête de la caserne 118, au grand dam de l'équipe. Exaspéré d'être malmené par son nouveau supérieur, Buck envisage de démissionner. Bientôt, l'équipe doit intervenir à la suite d'un accident qui a libéré des millions d'abeilles au beau milieu de Los Angeles. De son côté, Athena voit son passé resurgir lorsqu'elle est chargée d'escorter Denis Jenkins, l'homme qui a assassiné son fiancé, vers sa libération en échange de son témoignage dans une autre affaire. Hen et Karen, elles, tentent de récupérer leur agrément d'adoption.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2626

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Tout ce que l'ont cherché à redécouvrir fleurit chaque jour au coin de nos vies»

Jacques Brel

Mots croisés n°2626

1 - Théorie très concrète

2 - Emission subtile - Début de courte série

3 - Prend corps - Brise

4 - Trop utilisées - Riches peintures

5 - Petite bourguignonne - Babioles - On le rétribue pour jouer

6 - Bien cachés - Cave

7 - Ira sans but - Condition odorant

8 - fixeront solidement

9 - Ille grecque - Elle vous empêche de manger

10 - Carnivore des marais - Le meilleur

A - Travail du charme entre autres

B - Thésauriser - Accord suranné

C - Housse - Arrivée brutale

D - Faire disparaître

E - Bruit de caisse - Monts d'Espagne

F - Congé cérémonial - Métaux de vaisselle

G - Préférions - Pronom très personnel

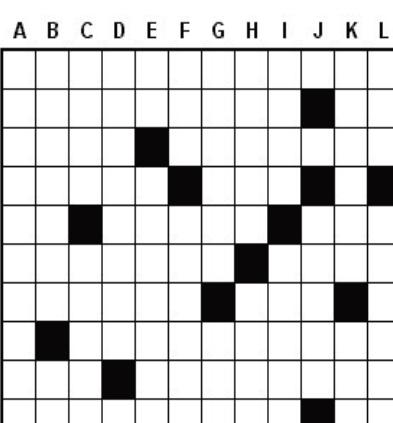
H - Symboles du sommeil - Bien éclairci

I - Malheureuse infante - Soigner les pompes

J - Plante à belles fleurs

K - Changera de caractères - Ne reconnaît rien

L - Belle saison pour le plagiste - Bien huilées



Zenroues



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1326

Solution

Sudoku n°2626

2	8	7	5	1	3	6	4	9
5	9	4	8	6	2	3	1	7
6	1	3	9	7	4	2	8	5
4	7	5	1	3	9	8	6	2
8	2	9	4	5	6	7	3	1
1	3	6	2	8	7	9	5	4
3	5	2	6	9	1	4	7	8
7	4	8	3	2	5	1	9	6
9	6	1	7	4	8	5	3	6
	7	1	2	8	6	5	4	3
	6	5	9	2	4	3	8	1
	3	8	4	1	9	7	6	2
	8	6	7	3	9	5	2	4
	1	3	2	4	7	8	6	9
	5	4	9	1	6	2	3	7
	6	8	3	7	4	1	5	2
	4	2	5	8	3	9	7	1
	9	7	1	5	2	6	4	8
	7	1	8	2	5	4	6	3
	3	9	4	6	8	7	1	5
	2	5	6	9	1	3	4	7
	3	7	5	4	8	2	6	9
	6	3	1	4	7	5	9	2
	4	2	7	3	9	5	8	1
	8	5	9	2	6	1	3	4
	2	1	4	5	8	3	6	7
	9	6	8	7	2	4	1	5
	3	7	5	9	1	6	2	8
	4	8	6	3	7	9	5	1
	7	5	2	1	4	8	6	9
	1	6	9	8	5	3	7	4
	5	3	7	4	1	6	2	8
	9	2	8	6	3	5	1	7
	6	4	1	5	8	7	3	9
	8	7	5	9	2	4	6	1
	5	1	3	6	4	8	9	7
	3	9	7	4	2	5	6	8
	7	6	2	1	3	8	5	4
	4	5	8	9	6	1	7	3
	2	1	6	7	3	5	8	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	3	8	1	6	4	7	9	2
	6	5	9	7	4	1	3	8
	2	1	7	3	6	8	5	4
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4	8	1	5	9	3	6	2
	7	5	9	2	6	4	3	8
	1	6	4	3	8	5	7	9
	9	2	7	5	8	6	1	4
	5	3	6	8	7	4	2	9
	7	4	2	9	5	3	8	6
	1	6	4	3	8	5	7	9
	8	9	5	4	1	2	6	7
	6	3	7	2	5	4	8	1
	4							

Mots Croisés n°2626

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	A	T	E	R	I	A	L	I	S	M	E
2	E	M	A	N	A	T	O	N		U	T	
3	N	A	I	T		E	M	I	E	T	T	E
4	U	S	E	E	S		O	R	S		E	
5	I	S		R	I	E	N	S		P	R	O
6	S	E	C	R	E	T	S		C	H	A	I
7	E	R	E	R	A		A	I	L		N	
8	R		A	R	R	I	M	E	R	O	N	T
9	I	O	S		A	N	O	R	E	X	I	E
10	E	C	H	A	S	S	I	E	R		A	S

Grille géante n°1326

■ C ■ A ■ A ■ F ■ S ■
AHURISSANT ■ .
■ O N C ■ T I R O I R
P R I E R E N T ■ P A
■ E ■ A I R E ■ F U S
E G A U X ■ C H A L E
■ R I ■ E M U E ■ E R
T A M I S E R A I ■ A
■ P A N ■ S E U L S ■
C H I E N S ■ M E U L

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR AU PISTOLET ENTRE LES SERVICES DE POLICE

Coup d'envoi de la 37^e édition à Tlemcen

La 37^e édition du Championnat national de tir au pistolet entre les services de police a débuté, hier à la salle omnisports "Benhamel Kaddour" dans la commune de Mansourah (Tlemcen).

Cette compétition, organisée sur une durée de quatre jours par le service régional de la santé, de l'action sociale et des activités sportives de la police d'Oran, en coordination avec la Sûreté de wilaya de Tlemcen, est marquée par la participation de 130 athlètes, hommes et femmes, représentant six régions relevant de la Sûreté nationale, indique-t-on.

Lors de la cérémonie d'ouverture, l'Inspecteur régional de la police de l'Ouest, le Contrôleur général Belabbes Moussa, représentant la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a souligné que ces manifestations sportives, devenues une tradition pour la DGSN, s'inscrivent dans une politique visant à promouvoir les différentes disciplines sportives au sein des rangs de la police nationale. Il a qualifié cet

événement de "véritable occasion pour renforcer le professionnalisme dans l'utilisation d'un outil professionnel".

Il a également précisé que les phases éliminatoires de ce championnat ont constitué une formation continue pour sélectionner une élite de sportifs prometteurs, en vue de bâtir une génération capable de hisser l'emblème national dans les différentes compétitions sportives, ajoutant que la Direction générale de la Sûreté nationale accorde une "grande importance" à la pratique du tir parmi ses effectifs.

Pour sa part, le chef de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, le Commissaire divisionnaire Zerg El-Aïn Hakim, a salué les avancées réalisées par les athlètes de la Sûreté nationale dans les diverses disciplines sportives, notamment le tir au



pistolet, qui constitue un levier essentiel pour le développement des aptitudes physiques

des policiers. Il a souligné que cette discipline contribue automatiquement à renforcer la

lutte contre la criminalité et à consolider l'esprit de fraternité entre les agents de police.

ATHLÉTISME - LIGUE DE DIAMANT - ÉTAPE DE DOHA

L'Algérien Slimane Moula engagé sur le 800 mètres



Le demi-fondiste algérien Slimane Moula sera engagé sur le 800 mètres de la prochaine étape de la Ligue de Diamant, prévue le vendredi 16 mai à Doha (Qatar), suivant la liste d'admission dévoilée lundi par les organisateurs.

Plusieurs autres grands champions de la spécialité seront engagés dans cette course, notamment, le Botswanais Masalela Tshepiso, et surtout le trio kenyans : Wyclife Ki-

nyamal, Laban Kipkorir Chepkwony et Aaron Kemei Chemingwa. Blessé pendant les Jeux olympiques de Paris-2024, le natif de Draâ Ben Khedda, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, s'était éloigné des circuits pendant plusieurs mois, se consacrant entièrement aux soins et à la remise en forme.

Ce n'est qu'au mois de février dernier qu'il a repris du service, en prenant part au 800 mètres du

meeting en salle "Gold Ostrava", disputé à Vítkovice, en République tchèque. Moula y avait décroché la 3^e place, avec un chrono de 1:45.50. Cinq jours plus tard, lors de sa deuxième course officielle depuis la reprise, l'Algérien de 26 ans a frappé fort, en réalisant la troisième meilleure performance mondiale de l'année sur 800 mètres, en bouclant cette distance en seulement 1:45.11.

C'était lors du meeting en salle de Metz, disputé dans le Nord-Est de la France. L'année 2024 a été particulièrement difficile pour Moula qui n'a pas été épargné par les blessures.

Le pire est que cette situation s'était répercute négativement sur son rendement dans certains grands événements, notamment, les championnats du monde et les Jeux olympiques de Paris-2024. Cependant, et ayant retrouvé désormais la plénitude de ses moyens, Moula semble déjà tourné vers l'avenir, avec la ferme intention de rectifier le tir.

Les bons chronos réalisés jusqu'ici confirment on ne peut mieux, ses ambitions.

KARATÉ

La sélection algérienne des sourds en stage de préparation du 12 au 21 mai à Chéraga

La sélection algérienne de karaté, catégorie des sourds, effectuera un stage de préparation du 12 au 21 mai, au Complexe Sveltesse de Chéraga (Alger), pour peaufiner sa préparation en prévision des importantes échéances internationales à venir.

Pendant ce stage, les athlètes essayeront de perfectionner différents aspects, tant sur le plan physique que technique, pour atteindre un meilleur niveau, qui leur permettra de viser haut lors des prochaines compétitions", a détaillé la Fédération des Sourds d'Algérie.

Parmi les principaux événements dans lesquels seront engagés les athlètes algériens, les prochains Jeux Olympique de la catégorie "Deaflympics", prévus du 15 au 26 novembre 2025 à Tokyo (Japon).



COUPE D'ALGÉRIE DE CYCLISME SUR ROUTE

Lagab (seniors) et Hamzaoui (juniors) vainqueurs du CLM à Oran



Les cyclistes Lagab Azzedine du Mouloudia Club d'Alger chez les seniors et Hamzaoui Mohamed Amine du HRM Birtouta chez les juniors, se sont adjugés le contre-la-montre individuel de la Coupe d'Algérie 2025 de cyclisme sur route, qui s'est déroulé vendredi au niveau du 5^e boulevard périphérique d'Oran. Dans la catégorie des seniors, la course s'est étalée sur une distance de 29 kilomètres. Lagab Azzedine a été le premier à franchir la ligne d'arrivée, enregistrant un temps de 38 min, 24 sec et 85", devançant Mansouri Hamza, sociétaire de Madar Pro-cycling Team, deuxième (38 min, 26 sec et 06"), suivi de près par Mansouri Islam, également de Madar Pro Cycling Team, troisième (39 min, 29 sec et 47"). En juniors, la course s'est déroulée sur la même distance. Mohamed Amine Hamzaoui du club de Birtouta a bouclé le parcours en 42 min, 34 sec et 22", devançant son coéquipier Ameur Abdelfaour, deuxième avec un temps de 42 min, 37 sec et 47". Hamzioui Salah, représentant le club du MC Alger, a pris la troisième place en 42 min, 44 sec et 16". Chez les dames, qui ont couru une distance de 14 km, la 1^{re} place est revenue à Zerrouki Yousra du club TC Rouiba, avec un chrono de 26 min, 43 sec et 80", suivie de Maria Abbou de l'Olympique de Béjaïa (27 min, 3 sec et 35") et Yaccef Hadjer du TC Rouiba (27 min, 7 sec et 97"). Au total, 76 cyclistes masculins et féminin, représentant 16 clubs de différentes wilayas d'Algérie, ont participé à ce contre-la-montre individuel (juniors/seniors).

La deuxième étape de la Coupe d'Algérie de cyclisme sur route se déroulera demain samedi matin. Il s'agit d'une course en ligne prévue sur un circuit fermé de 30 kilomètres. Les juniors parcourront 90 km et les seniors 120 km.

SONATRACH - FAF

Renouvellement de la convention de sponsoring pour trois ans

Le groupe Sonatrach a signé, à Alger, une convention de sponsoring avec la Fédération algérienne de football (FAF), portant sur le financement des activités de l'instance fédérale et des équipes nationales pour les années 2025, 2026 et 2027.

Cette convention a été signée par le Président-directeur général (P-dg) du groupe public, Rachid Hachichi, et le président de la FAF, Walid Sadi, lors d'une cérémonie organisée au siège de la direction générale de Sonatrach.

Dans son allocution à cette occasion, M. Hachichi a indiqué que "le renouvellement de cette convention pour la période 2025-2027 vient réaffirmer l'engagement constant de Sonatrach à soutenir le sport algérien en général, et le football national en particulier, en tant que sport le plus populaire dans notre pays, et facteur de cohésion entre les Algériens, à l'intérieur du pays et à l'étranger".

Ce renouvellement représente "un partenariat dont nous sommes particulièrement fiers, au vu de sa portée symbolique, de ses connotations sportives et ses profondes significations liées à l'esprit d'appartenance et au soutien continu à nos talents nationaux".

Nous espérons que cette convention contribuera à créer un environnement favorable et à assurer un accompagnement de qualité à nos équipes nationales qui en ont grand besoin

pour réaliser des performances honorables, concrétiser les aspirations de notre peuple qui a soif de joie, et faire la fierté des couleurs nationales", a-t-il estimé.

En tant qu'acteur incontournable du tissu social national, Sonatrach accomplit sa mission économique et de développement avec dévouement, tout en plaçant sa responsabilité sociale au cœur de ses priorités, à travers l'accompagnement de toutes les initiatives contribuant au développement de l'être humain, à la promotion de l'esprit d'équipe, et à la consécration des valeurs nobles au sein de la société, à leur tête le sport, qui demeure un vecteur essentiel de cohésion sociale et de développement de la jeunesse, comme le rappelle régulièrement le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a poursuivi M. Hachichi. Pour sa part, le président de la FAF a déclaré: "Je me réjouis du renouvellement d'un partenariat exemplaire et fructueux entre deux géants incarnant la réussite algérienne.

Les deux parties sont liées par une relation étroite et œuvrent ensemble à concrétiser



des objectifs nobles, visant principalement à servir le mouvement sportif dans notre pays de manière générale, et à développer le football en particulier (...)." Ce partenariat s'impose désormais comme une nécessité impérieuse dans un monde en constante évolution, indiquant des objectifs vitaux où le football occupe une place centrale", a-t-il soutenu.

Le développement du sport en général, et du football en particulier, est désormais au cœur des priorités, ce qui implique l'utilisation des technolo-

gies modernes, la formation, et d'autres investissements nécessitant des ressources financières et le recours au sponsoring", a souligné M. Sadi, indiquant que "dans cet ordre d'idées, les pouvoirs publics dans notre pays attachent un intérêt particulier au développement du sport et à la construction d'infrastructures sportives".

Ce partenariat et le sponsoring du football par des opérateurs économiques tels que le Groupe Sonatrach traduisent la forte volonté de Monsieur le

président de la République de développer le football, pour suivre les efforts en soutien à la professionnalisation, d'accompagner les clubs, de construire des écoles et des académies, et de découvrir de nouveaux talents à l'intérieur du pays et à l'étranger", a-t-il poursuivi.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des cadres dirigeants du groupe Sonatrach, du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Amine Mesloug et du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad.

SÉLECTION NATIONALE (U20)

30 joueurs convoqués pour un deuxième stage à Alger (FAF)

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder, a convoqué 30 joueurs pour un deuxième stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), dans le cadre de la reconstitution du noyau de la sélection de cette catégorie, en prévision des prochaines échéances, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Ce regroupement concerne les joueurs nés en 2007.

Il s'agit du deuxième stage sous la houlette du sélectionneur Razik Nedder qui a convoqué 30 joueurs issus de cette génération, souligne la FAF. Les Verts ont effectué dimanche après-midi leur première séance d'entraînement. Une séance légère d'environ une heure, qui a vu la présence de Karim Ziani.

Ce stage qui se poursuivra jusqu'à jeudi permettra au sélectionneur national de faire une évaluation des joueurs afin d'identifier ceux qui seront retenus pour intégrer durablement l'équipe nationale U20, a-t-on ajouté.



Voici par ailleurs la liste des 30 joueurs convoqués :

Gardiens : El Koubi Mohamed (PAC), Bekkal Brikci Mehdi (Olympique Akbou), Zerouki Mohamed-Amine (CS Constantine).

Défenseurs : Oubara Aymen (MCA), Chergui Issam (CRB), Guerfa Nadir (PAC), Mansouri Abdeljalil (CRB), Attoui Youcef (ESS), Seddiki Mohamed (JSS), Drizzi Badreddine (USMA), Hayoune Mouad (MCA), Benkou Oussama (O Akbou).

Milieux : Younes Dempuche (ESS), Abed Anes (PAC), Saria Saïfeddine (MC El Bayadhi), Mahdidi Daniel Ilyes (MCA), Abdellaziz Houssem (PAC), Benalda Nazim (WAT), Mezouani Mounir (ES Ben Aknoum), Izem Youcef (JSK), Amrani Youcef (PAC).

Attaquants : Omar Midoun (MCO), Farouk Laouafi (JSS), Houssem Tazrout (PAC), Wassim Benyoucef (MCA), Nassef Zakaria (ESS), Rabah Bouali (RC Arbaa), Chenafi Benamar (O Akbou), Bahi Akram (NAHD), Abderaouf Boumala (JS Djijel).

LIGUE 1

L'Espérance de Tunis sacrée championne de Tunisie pour la 34e fois de son histoire

L'Espérance de Tunis a officiellement été couronnée championne de Tunisie pour la saison 2024-2025 à l'issue de l'avant-dernière journée de Ligue 1, disputée ce dimanche. Un large succès contre l'Olympique de Béja (5-0), combiné au nul de l'US Monastir face à l'ES Métaouia (1-1), a permis aux "Sang et Or" d'assurer un nouveau sacre, le 34e de leur histoire, et le deuxième consécutif. Au stade du Kef, les hommes de Maher Kanzari n'ont laissé aucune chance à l'O Béja, s'imposant avec autorité grâce à un doublé de Yan Sasse (7e, 43e), un but de l'Algérien Youcef Belaïli (57e), un but contre son camp d'Islam Chalghoumi (67e) et une réalisation d'Elias Mokwana (78e). Avec ce succès, le club de Bab Souika porte son total à 65 points, quatre de plus que ses poursuivants directs, s'assurant ainsi la première place avant même la dernière journée.

Décès de Moussaoui Djermane, ancien président du RC Kouba

L'ancien président du RC Kouba, Moussaoui Djermane, est décédé dimanche soir à l'âge de 79 ans, a appris l'APS auprès de ses proches. Le défunt avait présidé aux destinées du RCK pendant deux mandats, le premier de 1977 à 1989, et le second de 1994 à 1995. Sous sa présidence, l'équipe "vert et blanc" avait remporté l'unique titre de champion d'Algérie en 1981 et la Super Coupe d'Algérie de la même année, ainsi que la Coupe d'Algérie de jeunes catégories à plusieurs reprises. Sous son mandat, le RC Kouba avait remporté également un tournoi international cadet en France en 1984, qui a vu le club algérien battre le Real Madrid en finale. Moussaoui Djermane est un ancien cadre de la Société nationale de sidérurgie (SNS), qui était propriétaire du club lors de la réforme sportive introduite par l'Etat en 1977. Les obsèques du défunt auront lieu ce lundi au cimetière d'Al-Madania (Alger), après la prière d'Al-Asr.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (25^{ÈME} JOURNÉE)

L'Entente «bétonne» sa quatrième place, l'USMA stoppe l'hémorragie

L'Entente de Sétif a consolidé par un 38^e point sa quatrième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, après sa courte mais précieuse victoire contre l'Olympique Akbou (1-0), en match disputé samedi après-midi à Sétif, pour le compte de la 25^e journée, ayant vu l'USM Alger parvenir enfin à stopper l'hémorragie, en battant le CS Constantine (2-1) après une mauvaise série de trois défaites consécutives.

Les Akbousiens avaient tenu bon pendant une heure, avant de craquer devant Salah Bouchama, qui avait réussi à trouver le chemin des filets à la 60^e minute de jeu. Une victoire qui permet non seulement à l'Aigle noir de "bétonner" la quatrième place qu'il occupait déjà avant cette 25^e journée, mais aussi de se rapprocher un peu plus du peloton de tête, alors que de son côté, et après sa dernière défaite à Sétif, l'OA reste avant-dernier au classement général et deuxième club relégable après l'US Biskra. Une bien mauvaise affaire pour le club de la Soummam, surtout que la plupart de ses concurrents pour le maintien ont réussi de bons résultats ce week-end.

De son côté, l'USM Alger avait commencé par concéder l'ouverture du score devant Abdennour Belhocini à la 45^e minute de jeu, avant de se ressaisir et de renverser la situation en fin de match, grâce aux réalisations de Rayane Mahrouz (77^e) et Riyad Benyad (88^e).

Une victoire ô combien importante pour les Rouge et Noir, car outre les trois précieux points engrangés, elle leur permet de se redonner confiance après une mauvaise série de trois défaites consécutive. Ce



coulour pour assurer leur survie en Ligue 1.

L'USMK s'est hissé à la 10^e place du classement général, avec trois longueurs d'avance sur l'actuel premier club relégable, l'Olympique Akbou, après sa victoire contre le MC Oran (2-1). Pour sa part, l'ES Mostaganem est allée chercher un bon résultat nul (0-0) de son périlleux déplacement chez la JS Saoura, et il s'agit là aussi d'une bonne affaire, car le point récolté à Béchar place les Mostaganemais dans la position du premier club non relégable. Les pérégrinations de cette 25^e journée se poursuivront lundi, avec le déroulement des trois derniers matchs inscrits à son programme, dont le derby algérois entre le CR Belouizdad et le MC Alger.

Un choc de sommet de tableau, prévu à partir de 17h00 et à huis clos, au stade Nelson Mandela de Baraki et qui s'annonce décisif pour le titre de champion d'Algérie. Dans les deux autres matchs le MC El Bayadh accueillera la JS Kabylie alors que le Paradou AC se déplacera chez l'actuelle lanterne-rouge, l'US Biskra.

LIGUE 1 (21^{ÈME} JOURNÉE-MISE À JOUR)

ES Sétif-CS Constantine jeudi à 18h00 (LFP)

Le match en retard de la 21^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, opposant l'ES Sétif au CS Constantine, se jouera le jeudi 15 mai à 18h00, au stade du 8 mai 1945 à Sétif, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.

Actuellement 4^e au classement avec 38 points, l'ES Sétif vise une victoire qui lui permettrait de se rapprocher du podium. En face, le CS Constantine, 13^e avec 26 points, n'a plus droit à l'erreur s'il veut éviter une fin de

saison difficile. La rencontre sera dirigée par l'arbitre principal Azrine, assisté de Kliha et Slimani. Mohamed Belkhir officiera en tant que 4^e arbitre. L'assistance vidéo (VAR) sera assurée par Allou, assisté de Houari.

EQUIPE NATIONALE

Gouiri : «On veut remporter la CAN-2025»

Éliminations de rang au premier tour, lors des deux dernières éditions.

«On a une CAN à jouer avec l'Algérie, on a une Coupe du Monde à aller chercher. On a la Ligue des champions à jouer. C'est une compétition que je vais découvrir parce que j'ai joué qu'un match de Ligue des Champions, mais je n'ai jamais joué de Coupe d'Afrique, ni de Coupe du Monde.

Donc je suis très excité et j'ai très hâte de jouer toutes ces compétitions. Je pense que c'est le collectif qui prime», a-t-il ajouté.

Lors des qualifications de la Coupe du monde 2026, l'Algérie occupe la place de leader du groupe G, avec 15 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le Mozambique, à quatre journées de l'épilogue.

Pour l'instant, on est premiers, on espère remporter le prochain match pour décrocher ce ticket pour la Coupe du Monde et faire une très



bonne CAN», a-t-il conclu.

Ayant rejoint l'OM durant le dernier mercato d'hiver, en provenance du Stade rennais, Gouiri (25 ans) n'a pas tardé à se distinguer, contribuant largement à la qualifications directe de Marseille pour la Ligue des champions.

Gouiri a marqué 13 buts, dont 10 avec l'OM, et délivré 5 passes décisives en 33 matchs joués, toutes compétitions confondues.

LIGUE 1 MOBILIS (25^{ÈME} JOURNÉE)
Les résultats complets et classement

Résultats complets et classement de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue des matchs disputés samedi, dimanche, et lundi, pour le compte de la 25^e journée :



Samedi, 10 mai 2025 :

USM Khencela - MC Oran	2-1	
NC Magra - ASO Chlef	2-0	
JS Saoura - ES Mostaganem	0-0	

Dimanche, 11 mai 2025 :

ES Sétif - Olympique Akbou	1-0	
USM Alger - CS Constantine	2-1	

Lundi, 12 mai 2025 :

CR Belouizdad - MC Alger	1-1	
MC El Bayadh - JS Kabylie	1-2	

US Biskra - Paradou AC	0-1	

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	46	24
-). JS Kabylie	46	25
3). CR Belouizdad	44	25
4). ES Sétif	38	24
5). USM Alger	36	24
6). Paradou AC	35	25
7). MC El Bayadh	34	25
8). ASO Chlef	32	25
-). JS Saoura	32	25
10). USM Khencela	28	24
11). MC Oran	27	24
-). NC Magra	27	25
13). CS Constantine	26	21
-). ES Mostaganem	26	25
14). O. Akbou	25	24
16). US Biskra	20	25



LEVERKUSEN

WIRTZ, 150 M€ OU RIEN !

A l'approche du prochain mercato d'été, le milieu offensif du Bayer Leverkusen Florian Wirtz (22 ans, 30 matches et 10 buts en Bundesliga cette saison) se retrouve annoncé avec insistante au Bayern Munich. Selon les informations du média Bild ce lundi, la direction de l'actuel 2e de Bundesliga a fixé une condition pour accepter un départ de l'international allemand : récupérer 150 millions d'euros !

Sans obtenir ce montant, les grands patrons du Bayer refusent d'ouvrir la porte à une vente du jeune prodige, sous contrat jusqu'en juin 2027. Reste désormais à savoir si le Bayern et les autres prétendants de Wirtz, comme Manchester City ou le Real Madrid, seront prêts à débourser une telle somme.

REAL MADRID LE VERDICT TOMBE POUR VINICIUS

Constraint de céder sa place en fin de partie contre le FC Barcelone (3-4) dimanche en Liga, l'ailier du Real Madrid Vinicius Junior (24 ans, 29 matches et 11 buts en Liga cette saison) était bel et bien blessé. Dans un communiqué officiel ce lundi, la Maison Blanche a révélé que l'international brésilien souffre d'une entorse de la cheville gauche. Si les Merengue n'ont pas précisé la durée de son indisponibilité, le quotidien Marca évoque une possible fin de saison pour l'Auriverde, qui manquerait les trois derniers matches en Liga avant de faire son retour pour la Coupe du monde des Clubs. Dans le même temps, le latéral droit madrilène Lucas Vazquez (33 ans, 30 matches et 1 but en Liga cette saison) est lui victime d'une lésion au muscle pectiné gauche.

ARSENAL NICO WILLIAMS, LA PRIORITY

Sans un grand Gianluigi Donnarumma et avec des attaquants plus adroits, Arsenal aurait-il réussi à éliminer le Paris Saint-Germain (0-1, 1-2) dans le dernier carré de la Ligue des Champions ? On ne saura jamais, mais les Gunners le pensent. Lors du prochain mercato estival, la priorité sera donc donnée au secteur offensif, avec une priorité parmi les priorités : Nico Williams (22 ans, 28 matchs et 5 buts en Liga cette saison), sur le départ à l'Athletic.

Selon les informations du Daily Mail, la direction londonienne estime que l'international espagnol - disponible pour 60 millions d'euros - est le joueur parfait pour concurrencer voire tout simplement prendre la place de Gabriel Martinelli, trop intermittent. Le petit frère d'Iñaki, également suivi par Chelsea, est le plan A sur l'aile gauche. D'autres pistes existent en cas d'échec, et elles mènent à Rafael Leão (AC Milan) puis Jamie Gittens (Dortmund). En plus d'un ailier, Arsenal tentera également d'acheter un véritable N°9, avec Viktor Gyökeres (Sporting Portugal) ou encore Benjamin Sesko (RB Leipzig) dans le viseur. Un été agité en prévision.

MAN UTD AMORIM SE SENT "EMBARRASSE"

Battu à domicile par West Ham (0-2) dimanche en championnat, Manchester United a encore déçu et pointe désormais à une piteuse 16e place en Premier League. L'entraîneur mancunien Ruben Amorim a partagé un sentiment de honte.

"Comment le manager de Manchester United est-il censé se sentir en 16e position ? Embarrassé. C'est difficile à accepter et je pense que tout le monde doit réfléchir sérieusement à beaucoup de choses ici. Tout le monde pense à la finale de la Ligue Europa.

La finale n'est pas l'enjeu du moment dans notre club. Nous devons penser à des choses plus importantes. Et nous devons changer beaucoup de choses à la fin de la saison", a déclaré le technicien portugais, en précisant ne pas parler uniquement des joueurs, mais aussi de la culture et de la mentalité au sein du club.

Manchester United devra remporter sa finale de Ligue Europa face à Tottenham, le 21 mai, pour sauver sa saison.

MAN CITY REIJNDERS, MILAN VEUT UN PRIX RECORD

Depuis plusieurs semaines, le milieu de terrain de l'AC Milan Tijani Reijnders (26 ans, 35 matches et 10 buts en Serie A cette saison) se retrouve annoncé dans le viseur de Manchester City. Ce lundi, le média britannique The Telegraph confirme que l'international néerlandais représente une "cible sérieuse" pour les Citizens à l'approche du prochain mercato d'été.

Cependant, ce dossier ne s'annonce pas simple pour les Skyblues. En effet, pour envisager une vente de l'ex-talent d'Alkmaar, sous contrat jusqu'en juin 2030, les Rossoneri veulent plus de 67 millions d'euros, soit la plus grosse cession de l'histoire du club italien (Kaka au Real Madrid en 2009). Reste à savoir si ce tarif XXL va refroidir l'intérêt de City pour Reijnders.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

53^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UPCI Le député Benhamouda participe à Jakarta

Le député à l'Assemblée populaire nationale (APN), membre du Comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), Mohamed Yazid Benhamouda, a participé, lundi à Jakarta (Indonésie), aux travaux de la 53^e réunion du Comité, indique un communiqué de l'APN.

"Après élection des membres du Bureau, et adoption de l'ordre du jour, du programme de travail, et du rapport du Secrétaire général de l'Union, les membres du Comité ont procédé à l'actualisation du projet d'ordre du jour des quatre (04) commissions permanentes spécialisées, et des organes subsidiaires, ainsi qu'à la mise à jour du projet des ordres du jour de la 26^e session du Comité général de l'Union et de la 19^e Conférence de l'Union", précise le communiqué. Les travaux ont pris fin par l'adoption du rapport de la 53^e réunion du Comité exécutif de l'Union, selon le texte.



ALGÉRIE - ZIMBABWE

M. Boudjema reçoit le juge en Chef et président de la Cour suprême et constitutionnelle de la République du Zimbabwe

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema a reçu, dimanche à Alger, le juge en Chef et président de la Cour suprême et constitutionnelle de la République du Zimbabwe, Luke Malaba ainsi que la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de membres de

la Cour constitutionnelle algérienne et de cadres du ministère de la Justice, les deux parties ont évoqué "les voies et moyens de la coopération et l'échange d'expertises, notamment en ce qui concerne le volet juridique et judiciaire et la numérisation", précise le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue

la délégation de la Cour suprême et constitutionnelle de la République du Zimbabwe en Algérie du 10 au 13 mai courant.

Il convient de rappeler que "la République du Zimbabwe préside actuellement la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) pour la période 2024-2026".

ALGÉRIE - VENEZUELA

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue vénézuélien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, dimanche, un appel téléphonique du ministre des Relations internationales de la République bolivarienne du Venezuela, Yvan Gil Pinto, indique un communiqué du ministère.

À cet égard, les deux parties ont "passé en revue les relations privilégiées unissant les deux pays, notamment dans leurs dimensions politico-économiques", précise le com-

muniqué, ajoutant que "les deux ministres se sont félicités de la dynamique accrue qui marque ces relations, en concrétisation des orientations des dirigeants des deux pays".

L'entretien téléphonique a été, également, l'occasion d'échanger les points de vue sur la préparation de la prochaine réunion de la commission de coopération mixte algéro-vénézuélienne, réunion prévue cet été à Alger, conclut le communiqué.

JUSTICE

Le ministre de la Justice préside la cérémonie d'installation du nouveau DG de l'ONLCDT

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema a présidé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation de M. Tarek Kour en qualité de Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), indique un communiqué du ministère de la Justice. "La cérémonie

d'installation s'est déroulée au siège du ministère de la Justice, en présence des cadres du ministère et de l'ONLCDT", précise la même source. M. Tarek Kour "est titulaire d'un Doctorat, spécialité droit pénal international.

Il a assumé plusieurs fonctions notamment de magistrat et de juge

d'instruction, de président du pôle pénal spécialisé au tribunal de Constantine, de conseiller à la Cour, puis de magistrat au Centre de recherche juridique et judiciaire. Son dernier poste en date étant celui de président de l'Organisation nationale de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC)".

SOCIÉTÉ CIVILE

Mme Hamlaoui appelle à consolider l'unité nationale pour faire face aux défis actuels

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a appelé, hier depuis la wilaya de Laghouat, à la consolidation de l'unité nationale pour faire face aux défis actuels.

S'exprimant lors d'une rencontre interactive et consultative avec les acteurs de la société civile de la wilaya, Mme Hamlaoui a mis en avant la nécessité de "renforcer l'unité nationale pour faire face aux défis auxquels fait face actuellement la société", soutenant que la société civile est "un partenaire essentiel dans l'édition d'une Algérie victorieuse, avec l'existence d'institutions fortes, d'une armée solide et d'un peuple conscient de son avenir".

Soulignant l'importance de l'implication de la société civile dans le développement national, à travers la dynamisation des mécanismes de communication sociétale et l'adoption d'un discours associatif constructif, la présidente de l'ONSC a indiqué que cette instance constitutionnelle s'attèle, en tant que "trait d'union efficace" entre l'administration centrale et la société civile, à être à la hauteur des attentes du citoyen et à accompagner les initiatives

associatives sérieuses, notamment celles allant dans le sens du renforcement des valeurs nationales et du sens de la citoyenneté.

Elle a mis en avant, par ailleurs, l'histoire révolutionnaire et de résistance de la wilaya de Laghouat, symbole de lutte contre le joug colonial et ses convoitises, ajoutant que l'Algérie, qui a combattu hier le colonialisme, avance à pas sur la voie de la croissance économique et du développement national global.

Au terme de son intervention, Mme Hamlaoui a appelé à l'adhésion autour des institutions de l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avant d'ajouter que "le pays a besoin plus que jamais d'une société civile active, vigilante et entreprenante".

La présidente de l'ONSC a présidé une autre rencontre avec les représentantes de la société civile de la wilaya de Laghouat, lors de laquelle elle a abordé les voies de consolidation du rôle de la femme dans l'action associative et de développement, et a pris connaissance de leurs préoccupations et aspirations.

HADJ2025 Les commissions de la Mission algérienne du hadj pleinement mobilisées au service des pèlerins

De nombreuses réunions de coordination ont été tenues par les commissions et sections de la Mission algérienne du Hadj à Médine, pour l'élaboration d'un plan d'action à même d'assurer l'accompagnement des pèlerins et de leur permettre d'accomplir les rites du Hadj dans des conditions optimales.

À cet égard, le chef de la section Suivi relevant de la Mission algérienne du hadj à Médine, M. Kamel Ketial, a déclaré à l'APS que "son équipe de travail veillera avec détermination à accompagner les pèlerins algériens en termes de transport, d'hébergement, de restauration et autres, dans le but de leur permettre d'accomplir confortablement leurs rites".

Pour sa part, le représentant de la Protection Civile au sein du centre de la mission du Hadj à Médine, le capitaine, Mohamed Allou, a précisé que "les 51 agents de la Protection Civile sont chargés de plusieurs missions pour accompagner les pèlerins dès le premier jour aux Lieux Saints jusqu'à la fin de leur séjour du Hadj, en renforçant l'équipe d'accueil au niveau de l'aéroport, et en assurant la protection et l'orientation des personnes égarées, notamment en ce qui concerne les vols arrivant tard la nuit ou tôt le matin".

Le chef de la section Information de la Mission algérienne du hadj, M. Mohamed Dhif, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que la délégation médiatique s'emploierait à transmettre les nouvelles des hadjis algériens à leurs familles, à travers la couverture du quotidien des pèlerins et du travail accompli par les différentes commissions mobilisées au service des hadjis.

De son côté, le chef de la délégation religieuse de la Mission algérienne du Hadj, Mourad Maïza, a expliqué que cette délégation, composée de plusieurs guides (homme et femmes), ainsi que des membres de la commission de la Fatwa, constitue "la pierre angulaire de l'action de la mission algérienne du hadj, d'autant qu'elle entame sa mission depuis le territoire national, et la poursuivra jusqu'au retour des hadjis chez eux.

Ainsi la commission de la Fatwa répondra à toutes les interrogations de jurisprudence islamique (fiqh) et de Charia liées à l'accomplissement des rites du hadj".

Pour rappel, les vols des pèlerins arriveront successivement aux aéroports du Royaume d'Arabie saoudite, l'Etat algérien ayant mobilisé tous les moyens humains et matériels pour prendre en charge les hadjis".

Toutes les conditions réunies pour accueillir les hadjis algériens dans les Lieux Saints (responsable)

Le chef du Centre du hadj à Médine, M. Belkhir Boudraa, a affirmé, lundi, que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir les hadjis algériens qui affluent progressivement vers les Lieux Saints afin d'accomplir les rites du Hadj pour cette saison.

Dans une déclaration à la mission médiatique dépechée sur les Lieux Saints, M. Boudraa a précisé que "toutes les conditions, en termes d'hébergement, transport et prise en charge sanitaire, ont été réunies au profit des hadjis afin de leur permettre d'accomplir au mieux les rites du hadj".

La mission nationale du hadj, à travers l'ensemble de ses branches, "a entamé ses réunions périodiques et veille à accueillir les hadjis et à les orienter, que ce soit de l'aéroport vers les hôtels ou des hôtels vers les lieux de rites", a-t-il poursuivi.

Pour sa part, le chef de la section information du Centre du hadj à Médine, M. Slimane Belmoumen, a indiqué que les hadjis algériens pourront obtenir la "carte des rites du hadj", une nouvelle mesure organisationnelle destinée à faciliter l'accomplissement des rites.

Il a précisé, en outre, que cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre du processus de numérisation globale engagé par les autorités algériennes en coordination avec leurs homologues saoudiens, se veut "un outil de coordination permettant de faciliter la prestation des services pour les hadjis et de leur assurer les meilleures conditions pour accomplir les rites du hadj".

APS